

Magazine d'informations municipales  
**Marange - Silvange - Ternel**  
en liaison...



Septembre 2022

[www.ville-marange-silvange.fr](http://www.ville-marange-silvange.fr)

**LA CANTINE  
SCOLAIRE**

# SOMMAIRE

■ Élection du Conseil Municipal Jeunes.....	3
■ Travaux.....	4 à 9
■ Finances.....	10 à 26
■ Mutuelle de commune.....	27
■ CCAS.....	28 à 33
■ Patrimoine et Communication.....	34 à 35
■ Éducation et jeunesse.....	36 à 39
■ Vie citoyenne.....	40 à 41
■ Vie culturelle.....	42 à 43
■ Sports.....	44 à 45
■ Cadre de vie.....	46 à 48
■ VR 52.....	49
■ Fêtes et cérémonies.....	50 à 53
■ Commerces.....	54 à 55
■ Évènements.....	56 à 58
■ Expression de l'opposition.....	59

Magazine Municipal d'Informations - Responsable de publication : Régis Mensler  
Rédaction, Coordination : Régis Mensler : en charge de la communication près de M. le Maire  
Crédit photos : Service communication  
Conception et réalisation : Service communication ville de Marange-Silvange  
Mairie : Rue de l'Abani - 57535 Marange-Silvange - Tél. : 03 87 34 61 70 - Fax : 03 87 34 61 75  
Mail : accueil@mairie-marange-silvange.fr - Dépôt légal septembre 2022

# Élection du Conseil Municipal Jeunes

Le samedi 10 septembre 2022 a eu lieu l'élection du Conseil Municipal Jeunes, en mairie.

François MEOCCI 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Marie-Claire SPANIER adjointe au maire en charge de l'éducation et de la jeunesse, Patricia DOSSMANN adjointe au maire en charge de la transition écologique, développement durable et cadre de vie, Yvette WITZ Conseillère Municipale déléguée en charge de la vie culturelle et de la bibliothèque et Alain CUERONI Conseiller Municipal, accompagnés de Monique ROSE, Présidente du Souvenir Français, ont assisté au déroulement.

La maire Junior élue est Julie VALENTE.

Julie a désigné les adjoints parmi les candidats qui se sont proposés.



Julie VALENTE  
Maire junior



Les 4 adjoints au Maire sont :

Émilie VALENTE à l'Environnement,  
Clémence LUCAS aux Travaux,  
Tom HAMANT pour les Fêtes,  
Mélinda GOMES aux Sports



## RUE MÈRE TERESA



Le lotissement communal de la rue mère Teresa comporte 10 lots d'environ 6 ares chacun.

Les 10 parcelles sont vendues.

Plusieurs permis de construire ont déjà été acceptés et les maisons commencent à sortir de terre.

La voirie et l'éclairage de cette rue sont définitifs.

## CLOS DU RUCHER

les 21 parcelles du clos du rucher ont été vendues. Les constructions sortent de terre et certaines maisons sont habitées. Comme tout lotissement, celui-ci a connu des aléas de chantier. Des bornes d'arpentage ont été enlevées par des entreprises peu soucieuses. Des candélabres de l'éclairage provisoire ont été pliés ainsi que le seul poteau de la protection incendie du lotissement qui a été cassé deux fois.

De même des boîtes de branchement ou des coffrets ont été cassés. Certains ne respectant pas le plan d'implantation du lotissement, nous avons été obligés de les déplacer.

Certaines personnes responsables de dégradations ou des erreurs d'implantation ont été identifiées et supporteront le coût des réparations.

La voirie et l'éclairage définitif devraient être faits vers la fin de cette année, en fonction de l'avancée des constructions.



## POTELETS RUE DE LA RÉPUBLIQUE



Depuis quelques années, des bornes en plastique blanc type J 11 ont été mises en place par les agents des services techniques de la ville, rue de la république et à plusieurs endroits dans le vieux village de Marange.

Avec le temps, le soleil, les intempéries, elles ont vieilli malgré un entretien régulier par nos agents. Nous avons décidé de les changer par des bornes en métal de couleur bleu.

Ces bornes servent à interdire le stationnement et à sécuriser les piétons.

Une nouvelle fois nos agents des services techniques ont effectué un travail de qualité.

## TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX



Il a été décidé de consolider et de soulager l'effort sur ce poteau pour stabiliser l'ensemble, le temps de faire des travaux de remplacement et d'éviter tout danger.

Nous avons préféré enfouir cette partie plutôt que de tout changer à l'identique. Les travaux ont été gérés et financés par notre régie communale d'électricité.

## AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE MATERNELLE FÉLIX MIDY



Au mois de septembre 2023, une nouvelle classe sera ouverte à l'école élémentaire Félix Midy.

Lorsque le périscolaire a rejoint ses nouveaux locaux à la ruche, un besoin d'ouverture de classe maternelle était imminent.

Pour des raisons de planning et de coûts, les services de la ville ont transformé les locaux libérés par le périscolaire en 2 salles de classe maternelle. Nous avons une école maternelle coupée en 2 partie.

Au fil du temps, d'autres ouvertures de classe ont eu lieu à l'élémentaire et maintenant ce bâtiment est complètement occupé.

Après une évaluation il a été jugé plus judicieux d'agrandir la maternelle, de regrouper l'ensemble des classes dans un même bâtiment et de rénover les 2 salles de classe libérées pour la nouvelle classe élémentaire et de remettre en fonction la bibliothèque.

Nous avons pris contact avec le foyer Bernard DELFORGE car une partie du projet est sur son terrain. Un géomètre a été mandaté pour faire un relevé de l'ensemble des terrains.

Une étude géotechnique des sols et des structures des fondations du bâtiment actuel a été commandée. Nous sommes en recherche d'un architecte pour le projet le permis de construire et la maîtrise d'œuvre .

Le challenge est important car tout doit être fini pour la rentrée de 2023.

François MEOCCI  
Projet de ville,  
urbanisme et travaux



## ARBRE DE VIE EN MÉTAL

Notre artiste local Alain Porte a laissé libre court à son imagination pour agrémenter l'accès au pont qui enjambe le ruisseau de la barche à Seille andennes côté route départementale, voie romaine 112F.



Il a voulu un arbre de métal car nous sommes en face d'un ancien site d'une des plus grandes usines sidérurgiques de Moselle ou plus de 10 000 personnes y ont travaillé tous les jours.

Il l'a voulue une couleur qui rappelle le métal en fusion, les fumées noires grises de la cimenterie ou du moulin à scorie.

Nous avons été obligés de vidéo surveiller l'endroit car il fut dégradé à plusieurs reprises. Promenez-vous le long de la barche pour découvrir cet endroit...

## LA POSTE DE MARANGE

Le bureau de poste de Marange place Mendès France est fermé.

Monsieur le Maire a négocié l'ouverture d'une deuxième agence postale sur notre ville, suite à la fermeture du bureau de poste à Marange. Il a obtenu par le responsable départemental des garanties sur la durée dans le temps de cette agence et des participations financières pour aménager les locaux.

Depuis le mois de mai, la ville a repris possession du rez de chaussée du bâtiment place Mendès France qui était jusqu'à présent loué par la poste.

Les 180 m<sup>2</sup> vont être réhabilités à neuf et partagés en trois entités différentes. Une partie dédiée à l'agence postale pour réaliser les différentes opérations comme l'envoi de courrier, de mandat, de colis, traitement bancaire, etc...



Une autre partie dédiée à France Service que chapote la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle où tous les administrés auront accès à un service de proximité unique pour la santé, la famille, la retraite, le droit, le logement, les impôts, la recherche d'emploi et l'accompagnement numérique.

Les agents vous accueillent, vous accompagnent, pour toutes vos démarches au quotidien et vous permettent d'accéder aux outils numériques (ordinateur, internet etc) et vous les feront découvrir si besoin. La troisième partie sera louée à un prestataire de service. Pour les travaux de transformation de ces 180 m<sup>2</sup>, nous avons consulté et retenu un cabinet d'architecte.

## RÉVISION DU PLU



Monsieur le Maire a décidé d'engager une révision du plan local d'urbanisme PLU de notre ville.

Nous voulons faire évoluer le PLU dans un environnement urbain maîtrisé et harmonieux pour préserver le cadre de vie de notre ville tout en l'adaptant au contexte urbanistique et réglementaire actuel.

Pour ce faire nous lançons une consultation en procédure adaptée ouverte pour sélectionner un bureau d'études spécialisé dans l'urbanisme qui va nous accompagner pour cette révision du PLU pendant au moins deux ans afin de le mettre en concordance avec les nouvelles lois comme par exemple la loi climat et résilience pour atteindre Zero artificialisation nette en 2050. Nous avons plusieurs étapes importantes à franchir car la loi climat et résilience comporte des mesures particulièrement contraignantes si les documents de planifications ne sont pas corrigés dans les délais impartis. Les documents d'urbanisme doivent évoluer même s'ils sont récents.

## PANNEAUX SOLAIRES ÉCOLE FELIX MIDY

La conjoncture économique post-covid, l'invasion de l'UKRAINE et de nombreux facteurs comme la forte hausse des prix de l'énergie conduit à une crise énergétique majeure et sans précédent impactant de façon importante les marchés de l'énergie.

La transition énergétique est au centre des préoccupations avec de grands objectifs. La commune avec l'aide de sa régie d'électricité a décidé d'étudier toutes les hypothèses de production et de s'inscrire dans une perspective de croissance verte et de respect de l'environnement.

La première de ces mesures est l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments. Les grandes toitures inutilisées peuvent être valorisées par des installations de centrales solaires et produire de l'électricité renouvelable.

3 sites sont propices à recevoir une telle installation. Nous sommes dans la phase d'étude de charge qui consiste à s'assurer que la toiture peut supporter le poids des panneaux.

Si cette étude de charge se révèle positive, nous équiperons de panneaux solaires sur les toits de l'école FELIX MIDY élémentaire et de la salle NOCENTINI ainsi qu'une partie des toits des bâtiments des services techniques de même que les toits des bâtiments de la régie communale d'électricité.

La seconde mesure vise à équiper la commune d'une infrastructure de recharge de bornes pour véhicules électriques (IRVE). Celle-ci verra le jour d'ici la fin de l'année. Elles seront installées sur la place du marché, allée des acacias et sur le parking derrière la mairie. Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour connaître l'avancement des travaux et les modalités d'accès.



## RÉFECTION DES ENROBES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE



Le département de la Moselle continue la rénovation des enrobés de la couche de roulement des rues de la république, du printemps et de l'Abani jusqu'au carrefour avec la RN 52 ainsi que la rue de la vallée depuis Bronvaux jusqu'au carrefour de la RN 52. Ce sont des routes départementales.

Après ces travaux de rénovation d'enrobé, la rue du printemps deviendra route communale.

Cela a été acté lors d'une réunion de travaux avec les représentants du département.

Pour la rue de la vallée elle sera faite en deux phases environ 50 pour cent cette année et le reste l'année prochaine. Les travaux doivent, comme l'année dernière, commencer début octobre une fois les travaux des concessionnaires terminés.

### SIEGVO

Le syndicat intercommunal des eaux de Gravelotte continue les travaux de remplacement de la conduite d'eau principal d'alimentation en eau potable des rues de la république, du printemps et de l'abani jusqu'au carrefour de la justice.

Tous les branchements des particuliers de ces rues vont être refaits. Pour la rue de la vallée, la conduite d'alimentation a déjà été changée il ne reste que les branchements des particuliers.

Ces travaux importants sont nécessaires du fait de très nombreuses casse de conduite dû à la vétusté.

## RESTAURANT SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Le mardi 6 septembre 2022, François MEOCCI, 1er Adjoint au Maire a inauguré le Restaurant Scolaire et Périscolaire, rue Auguste Migette.

En présence de : Laurent TOUVET Préfet de la Moselle, Belkhir BELHADDAD, Député de la Moselle, Patrick WEITEN, Président de l'EuroDépartement, Marie-Rose SARTOR, Conseillère Régionale représentant Jean ROTTNER, Président du Conseil Régional du Grand Est, des parlementaires, des élus départementaux et régionaux, Pascal DAHLEM, Président de la CAF de la Moselle et Laurent PONTE, Directeur de la CAF de la Moselle, Audrey BECONCINI, Inspectrice d'Académie de la circonscription de Rombas représentant Olivier COTTET, Inspecteur d'Académie-Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Moselle, des représentants de l'Education Nationale, des élus de la ville, des responsables des services de la ville, ainsi que des personnalités et invités.



**Le coût global des travaux et de l'équipement intérieur du bâtiment est de 3 000 000 €.**

Nous avons obtenu des subventions :

Du département, dispositif Amiter (Aide Mosellane à l'Investissement du Territoire) de **700 000 €**. De l'état le DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) **440 000 €**. De la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) pour l'accueil périscolaire **455 000 €**. De la région **100 000 €**. Le FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural) **125 454 €**. Soit un total de subvention de **1 820 454 €**. Le reste étant à la charge de la commune.

**Ce restaurant scolaire a l'initiative de notre Maire qui a su mobiliser l'ensemble des financeurs pour que ce projet devienne aujourd'hui une réalité.**



## LA FISCALITÉ NON AUGMENTATION DE LA PART COMMUNALE DES TAXES EN 2022 TOUT EN DÉVELOPPANT LES SERVICES À LA POPULATION

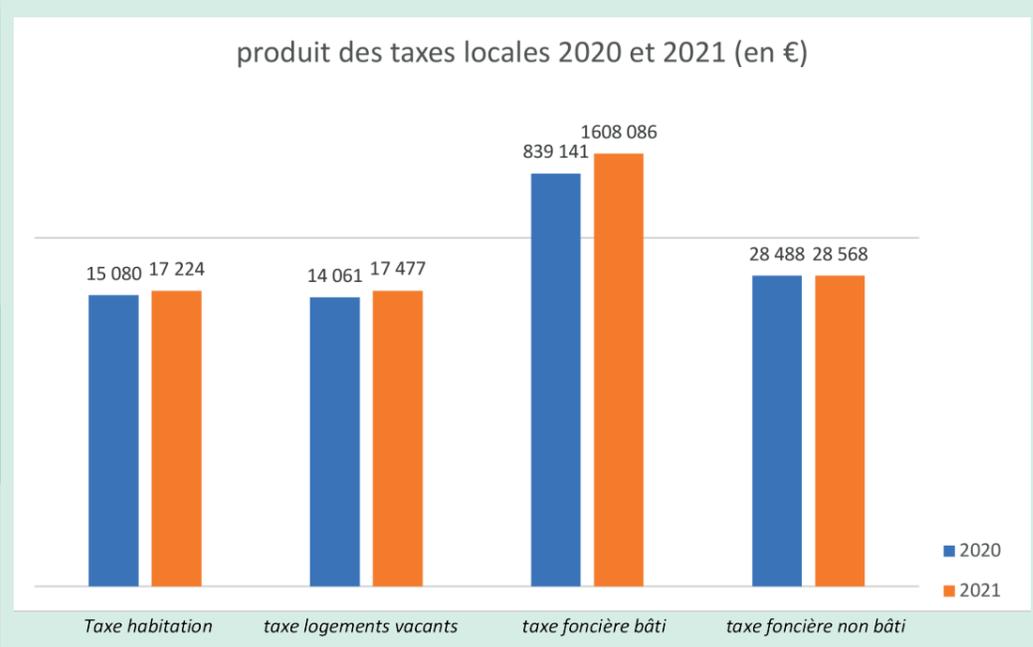
Depuis 2021, avec les différentes décisions de l'Etat, en l'occurrence la réforme de la taxe d'habitation et la réforme de la taxe sur la consommation d'électricité, qui entachent durablement l'autonomie des communes, seuls les taux des taxes foncières "bâti" et "non bâti" restent du pouvoir décisionnel des communes. Pendant les 17 dernières années, la commune n'a pas augmenté les taux des taxes locales. Par ailleurs, durant les années de libre application de la taxe sur l'électricité, notre commune s'était attachée à la voter à zéro mais depuis 2021, l'Etat fixe et impose cette taxe.

Ainsi en 2021, la perte de fiscalité issue de la taxe d'habitation a été compensée par l'Etat. Cette compensation a été constituée par le transfert des recettes de la part départementale de la taxe foncière sur le bâti, compensation toutefois insuffisante donc complétée par un montant calculé au moyen d'un coefficient correcteur.

### Vote du taux taxe foncière sur les propriétés bâties 2022

Taux communal voté pour 2022 <i>le taux moyen national est de 37,72 % en 2021 le taux moyen en Moselle est de 31,47 % en 2021</i>	28.89 %
Dont part communale = taux inchangé depuis 17 ans	14.63 %
Dont part départementale transférée à la commune à partir de 2021	14.26 %

Le produit des taxes locales est encore cette année la recette la plus importante pour le fonctionnement de la commune. Représentant un total de 2 122 941 € en 2021, elle progresse de 125 334 € par rapport à 2020 alors que sa progression était de 28 820 € par rapport à 2019 et de 60 336 € entre 2018 et 2019.



## LA RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION SERA CONCRÈTE POUR TOUS LES MÉNAGES À COMPTER DE 2023

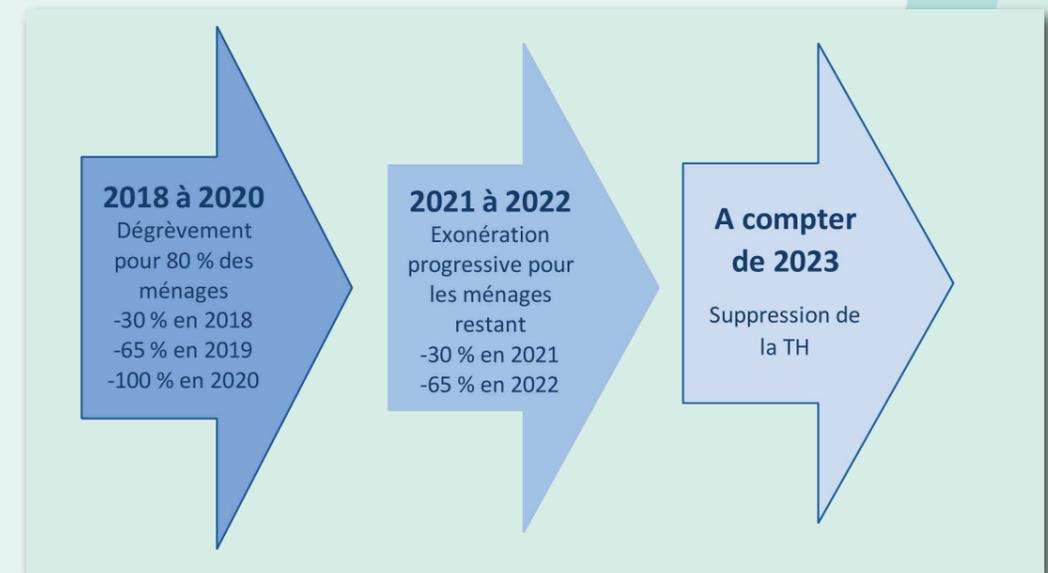
Diane WEIDER  
Finances et contrôle  
budgétaire



La réforme enclenchée en 2018 par un dégrèvement de 30 %, poursuivie en 2019 par un dégrèvement de 65 % s'est traduite par une suppression en 2020 de la taxe d'habitation pour les foyers dont le revenu fiscal ne dépasse pas les plafonds fixés.

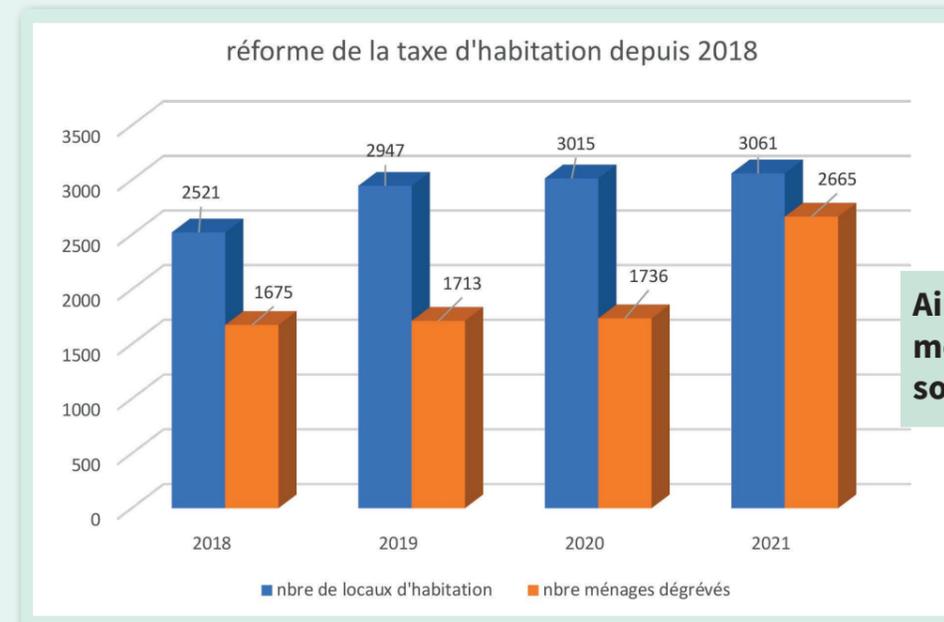
La réforme se poursuit pour les ménages restants (évalués à 20 % au niveau national), la suppression se déploie progressivement jusqu'en 2023 avec un allègement de 65% en 2022 (suite à un allègement de 30% en 2021).

### Rappel du calendrier de la réforme de la TH :



Le nombre de ménages qui était concerné en 2021 par le dégrèvement total de la taxe d'habitation était de 2 088 et correspondait à un montant de 1 012 948 € soit 68,21 % des ménages de notre commune.

En 2021, ils étaient 2 665 logements à être dégrévés totalement ou partiellement, représentant un montant total de 1 150 609 €.



Ainsi en 2021, sur les 2665 ménages dégrévés, 2088 sont dégrévés en totalité

# FINANCES

## INCIDENCE DE LA RÉFORME DE LA TAXE LOCALE SUR L'ÉLECTRICITÉ ET HAUSSE DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

Rappelons que la loi de Finances 2021 a marqué l'arrêt de la libre appréciation de certaines communes d'avoir choisi d'appliquer les taux les plus bas voire nuls, faisant ainsi bénéficier leurs contribuables d'un véritable avantage fiscal, comme c'est le cas à Marange-Silvange.

Les taxes sont décidées par l'Etat et les communes n'ont plus le pouvoir de décider des taux. Le coefficient multiplicateur appliqué sur le territoire de notre commune a été de 4 en 2021. Il sera de 6 en 2022 pour atteindre le maximum en 2023, soit 8,5.

C'est donc contraint que notre commune a vu la taxe sur l'électricité s'appliquer pour ses habitants. En 2021, la recette perçue pour la commune s'élève à 40 337 €. Elle est estimée à environ 60 000 € pour 2022.

### LE MARCHÉ DE L'ÉNERGIE



#### ÉLECTRICITÉ :

40 € / Mwh début 2020

478 € / Mwh le 14 juillet 2022



#### GAZ :

12,50 € / Mwh début 2020

125 € / Mwh le 14 juillet 2022

Frappé par la hausse du prix de l'électricité, devenue critique en décembre, le gouvernement a été obligé d'intervenir en urgence afin d'éviter l'arrêt de certaines activités, voire des faillites d'entreprises.

Ainsi, un bouclier tarifaire sur l'énergie limite à 4% l'augmentation des tarifs réglementés de l'électricité en 2022 (Loi de Finances 2022). Pour atteindre ce plafond de 4%, le gouvernement a prévu d'augmenter les ventes à prix réduits de la production EDF à ses concurrents et de baisser la contribution au service public de l'électricité (la CSPE). La baisse de la CSPE entre en vigueur le 1er février 2022. De 50€/Mwh en début 2021, le prix de gros est passé à 222 €/Mwh en décembre 2021. Il atteint 478 € à mi juillet dernier.

Cette évolution se répercute sur la facture finale des consommateurs. Le bouclier tarifaire 2022 devrait permettre de limiter la hausse de la facture du particulier et des professionnels, mais pour combien de temps....d'autant que parallèlement nous subissons également une hausse du gaz, une hausse du pétrole, une hausse de tous les prix.

Si les ménages et les entreprises sont fortement touchés par ces envolés de prix, la commune n'est pas épargnée. Nos prévisions budgétaires au titre des dépenses énergétiques pour 2022 sont donc fortement augmentées.

Les collectivités territoriales doivent faire face, sans aide du gouvernement ni bouclier tarifaire, à l'explosion des tarifs de l'énergie et du reste. Paradoxalement, l'Etat fixe l'objectif de 0,5% de baisse des dépenses de fonctionnement des collectivités locales. Objectif tenable ?

## NOUVEAUTÉ À MARANGE-SILVANGE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

### EXONÉRATION DE TAXE D'AMÉNAGEMENT SUR LES SERRES DE JARDIN DES PARTICULIERS

Une serre de jardin est considérée par la loi comme étant une annexe extérieure donc soumise à une autorisation d'urbanisme. Cela ne dispense pas de respecter les règles en vigueur à commencer par le fait de faire une déclaration préalable en Mairie si cette serre est au-delà d'une superficie de 5m<sup>2</sup> et dans la limite de 20 m<sup>2</sup> et 1.80 m de hauteur. Au-delà, un permis de construire est nécessaire. En principe, les serres sont soumises au paiement d'une taxe d'aménagement dont le montant évolue en fonction de la superficie. Le coût de la taxe égale parfois celui de l'installation mise en place. De quoi décourager de vouloir cultiver quelques fruits et légumes chez soi.



Afin d'encourager un circuit court plus vertueux écologiquement et inciter à participer à l'autonomie alimentaire, il est important que les habitants puissent se diriger vers ce type de construction pour réduire les déchets, récolter les fruits et légumes de leur production. Notre commune s'inscrit dans cette logique d'encouragement d'initiatives écologiques et circuits courts. Pour ce faire, le conseil municipal a voté à l'unanimité la mise en place de l'exonération de la taxe d'aménagement des serres de jardins de ses habitants c'est-à-dire les serres de jardin des particuliers dont la surface est inférieure ou égale à 20 mètres carrés. Cette exonération à Marange-Silvange s'applique à compter du 1er janvier 2023.

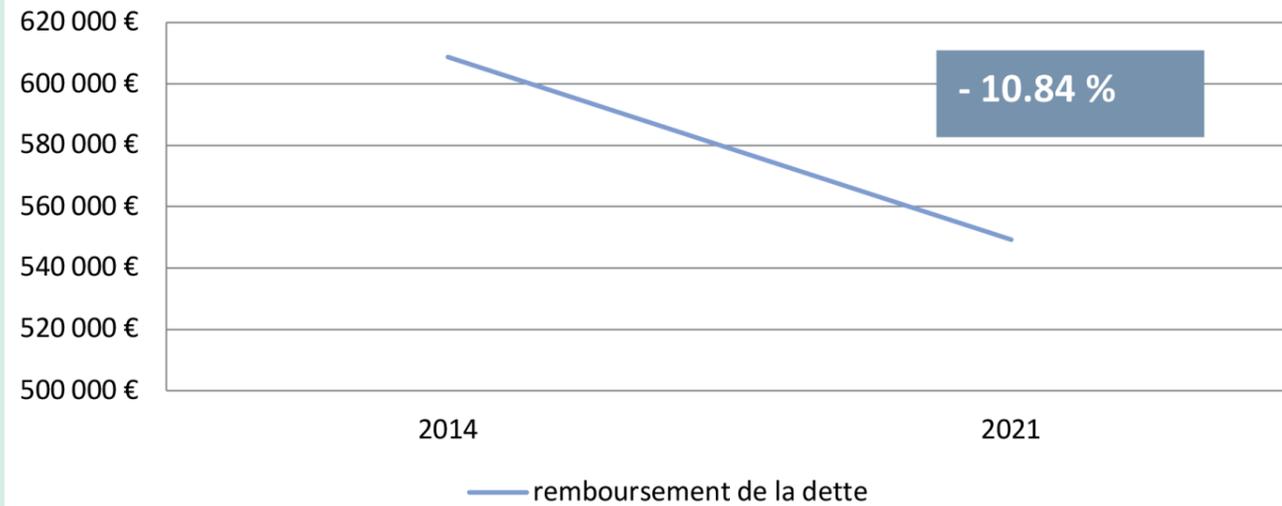


LES SERRES À USAGE PROFESSIONNEL ÉTAIENT DÉJÀ EXONÉRÉES EN TOTALITÉ ET DE PLEIN DROIT EN VERTU DU CODE DE L'URBANISME. DONC QUOI DE PLUS ÉQUITABLE QUE D'EXONÉRER LES PARTICULIERS.

## LA DETTE DE LA COMMUNE EST MAITRISÉE

LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE REPRÉSENTE 6,87% DES DÉPENSES EN 2021

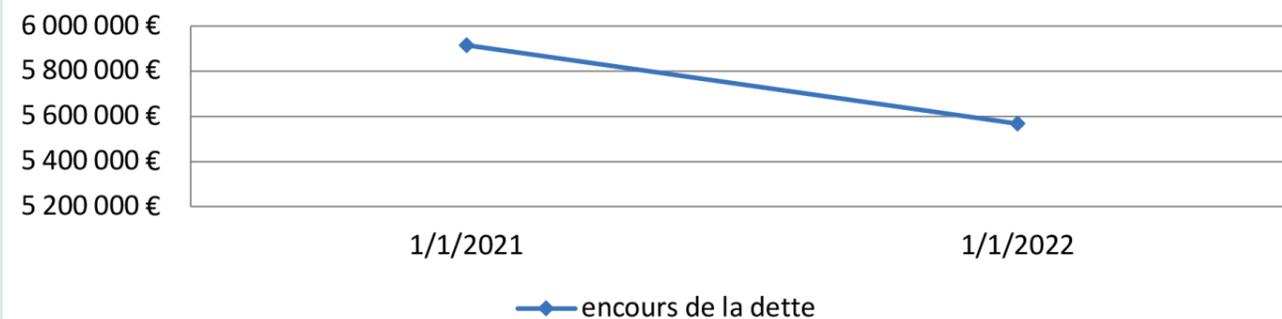
### Remboursement de la dette



Le remboursement de la dette prévu pour 2022 est de 553 145 €, soit une très légère augmentation de 0,71 % tenant compte du petit emprunt contracté en 2021 et de deux emprunts qui seront soldés en cours d'année.

Prévu pour 2022 à 5 567 223 € en début d'exercice, l'encours de la dette est en diminution de 5,88%. La diminution de notre dette est à nouveau amorcée et confirme nos prévisions budgétaires à plus long terme. La continuelle maîtrise de la gestion de notre dette nous permet d'élargir les marges de manœuvre des prochaines années.

### Encours de la dette



## BILAN FINANCIER 2021 et PREVISIONS 2022

### EVOLUTION DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses et les recettes de fonctionnement ont évolué à compter de septembre 2021, en raison de la prise en charge du service périscolaire qui n'est dorénavant plus délégué à un prestataire extérieur. La commune ayant mis fin en août 2021 à son partenariat avec l'association PEP LOR'EST (anciennement PEP57), elle gère directement ce service à la population, ce qui implique la gestion des recettes et des dépenses afférentes dont les conséquences impactent fortement les postes relatifs aux charges de personnel communal et à la restauration mais également certaines autres charges, tels les petits équipements, les assurances...

Corollairement, nos recettes sont quant à elles également impactées par une évolution conséquente, la participation des familles et les subventions sont dorénavant perçues par notre commune directement. La rigueur de gestion nous a permis de subir un impact très modéré de la situation sanitaire comme c'était déjà le cas en 2020.

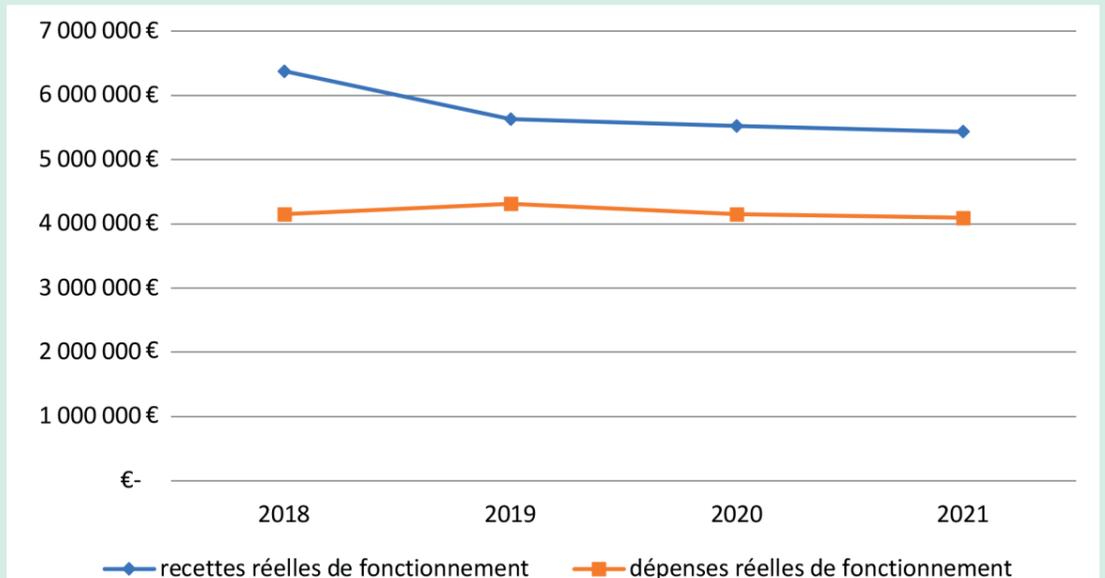
Cette situation saine permet encore à fin 2021, de dégager un excédent de fonctionnement confortable d'un peu plus d'1 M€.

**Bilan de Fonctionnement 2021 : recettes 5 448 365 € / dépenses 4 350 654 €**

Pour 2022, le budget prévisionnel des dépenses et des recettes de fonctionnement a été établi sur la base des réalisations 2022 en prenant néanmoins en compte également et avec précautions :

- D'une part, l'impact de la gestion du service périscolaire sur l'année entière (car seulement 4 mois pour 2021),
- D'autre part, les coûts de fonctionnement de la cantine dont l'ouverture est programmée pour la rentrée de septembre,
- Enfin, la flambée des prix : électricité, gaz, carburant, alimentation, matériaux.....

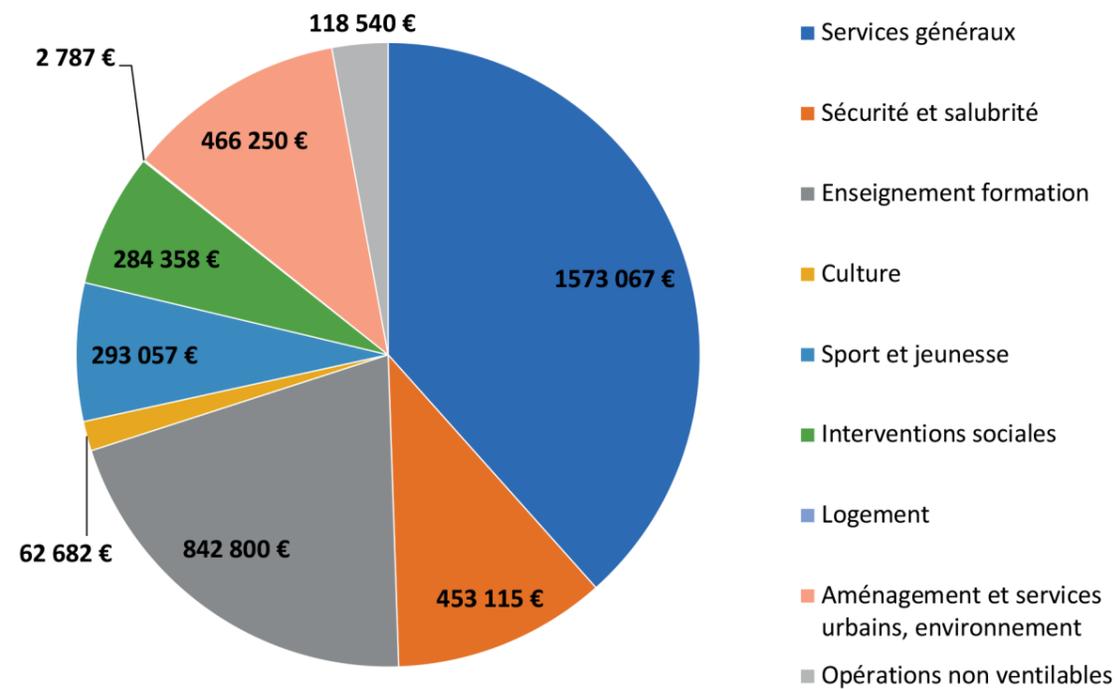
Si les ménages et les entreprises sont fortement impactés par l'augmentation des prix, les communes ne sont pas épargnées. Nos dépenses augmentent, les dotations de l'Etat stagnent.



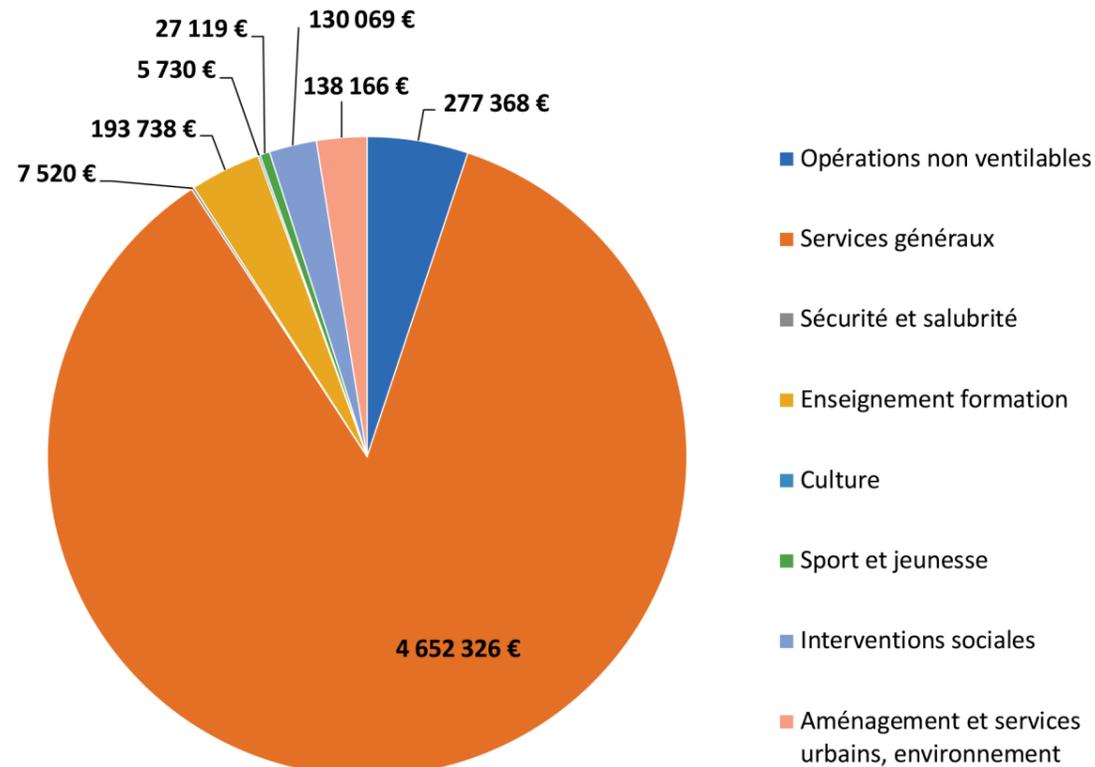
Pour 2022, les actions engagées par la municipalité seront poursuivies et développées, tant au niveau des écoles communales, du nouveau service périscolaire et de la nouvelle cantine. Les soutiens aux associations de la commune seront maintenus, le soutien à l'action sociale par une subvention au CCAS est confirmé et fortement augmenté. Les budgets pour les festivités et les actions culturelles sont reconduits. De nouveaux services à la population sont en préparation.



## Dépenses de fonctionnement 2021



## Recettes de fonctionnement 2021



## BILAN DES GRANDS CHANTIERS RÉALISÉS EN 2021

### LE TAPIS D'ENROBÉ DE LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE

Le tapis d'enrobé de la rue de la République, depuis la rue de la Vallée jusqu'à la rue du Printemps a été refait à neuf. Ces travaux ont été réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du Département de la Moselle.

Les services techniques de la ville ont retiré les aménagements faits sur la route, lorsque le Rucher était une école. Le Siegvo a changé tous les branchements d'eau et remplacé la conduite principale d'alimentation en eau potable de cette rue. Le marquage routier est partiellement réalisé à ce jour. Une nouvelle phase de travaux des enrobés fait partie des priorités 2022.

Par ailleurs, des conteneurs enterrés de tri sélectif et d'apport volontaire ont été installés par la Communauté de Commune du Pays Orne Moselle et sont en service depuis fin 2021.



### RÉSEAUX EAUX PLUVIALES RUE DE L'ABANI ET RUE DE LA RÉPUBLIQUE



Pour 228 254 €, reprise des réseaux eaux, dont la déconnection des avaloirs du réseau unitaire et la création d'un réseau pluvial.



### LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Une nouvelle alarme incendie est installée au DOJO pour un coût de **2 900 €**.

Les aménagements de sécurité sont terminés au COSEC.

Au sein de la bibliothèque municipale, des travaux ont été réalisés pour créer un espace dédié aux enfants : nouveaux luminaires, revêtement sol adapté, peinture, décoration ludique, et surtout du nouveau mobilier adéquat et confortable. Pour un budget total de **21 000 €**.

Les travaux d'électricité et de menuiserie sont terminés au club house du football pour un montant de **24 700 € en 2021**. Le sol vient d'être posé pour un montant de **7 440 €**.

Une convention de maîtrise d'ouvrage a été signée en 2021 avec Moselle Agence Technique (MATEC) pour la gestion technique centralisée des chaufferies pour un montant de **2 712 €**. Objectif : faire des économies d'énergie.



*Un diagnostic énergétique complet de tous les bâtiments communaux a été réalisé.*

# FINANCES

## LES ÉCOLES

Un budget de **29 000 €** a permis l'acquisition de 19 ordinateurs pour les écoles de la commune, ainsi qu'un TBI pour la nouvelle classe créée à la rentrée de septembre dernier. Cette nouvelle classe à l'école élémentaire La Rousse a été équipée d'un nouveau mobilier pour un montant de **10 000 €**.

Les dépenses relatives à la création de la nouvelle classe n'ont pas été subventionnées.

Toutes les classes des écoles ainsi que le périscolaire sont dorénavant équipées de capteurs CO2. La cantine scolaire le sera également.

Pour leur rentrée au collège, une calculatrice a été offerte aux élèves en partenariat avec les communes de Bronvaux et de Pierrevillers.



## LA SÉCURITÉ



Plusieurs caméras de vidéoprotection ont été installées depuis fin 2021 pour un montant de **94 558 €**, à Jailly pour protéger les différents commerces, sur le calvaire de la rue de la Taye, sur le parking de Narpange dans le vieux village et pour compléter le dispositif de surveillance du quartier de Ternel. De plus, le serveur de la vidéoprotection a été remplacé pour un montant de **19 000 €**.

Des dépenses ont été réalisées pour la sécurité dans la commune : signalisation routière, barrières de sécurité... Ces dépenses ont été compensées par des subventions du Département de la Moselle à hauteur de 30 % de nos dépenses HT.

Par ailleurs, de nombreux poteaux incendie ont été remplacés pour un montant de **10 300 €**. Les travaux de réflexion menés durant l'année 2021 ont abouti au vote en conseil municipal d'un PCS Plan Communal de Sauvegarde et d'un DI-CRIM Document d'Information Concernant les Risques des Incidents Majeurs.

Notre service de police municipale s'est équipé d'un radar eurolaser cinémomètre.

## LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Une charte contenant toutes les informations nécessaires à la compréhension de ce qu'est la démocratie participative et présentant les types d'actions que la municipalité entend mettre en œuvre au cours du mandat a été présentée en conseil municipal.

La première démarche participative s'est déroulée avec les habitants du quartier de Seille Andenne concernant les mesures à prendre dans le domaine de la sécurité du quartier.



## L'ÉQUIPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES



Une dépense de **39 800 €** en 2021 pour des équipements techniques tels un broyeur végétal, une aérogommeuse, des débroussailluses, des souffleurs...

Depuis l'équipement d'un broyeur végétal, la commune a pu organiser une campagne de ramassage de sapins de Noël et ainsi collecter plus de **500 sapins**. Le paillage est récupéré pour les espaces verts de la commune.

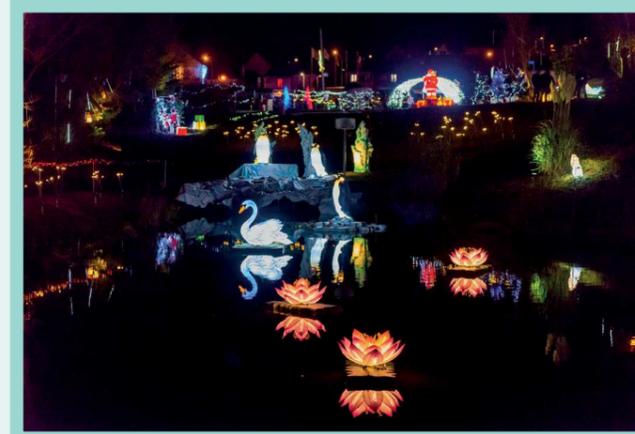
## L'INFORMATION À LA POPULATION

Depuis décembre, de nouveaux panneaux d'information en couleurs, plus modernes avec un affichage plus dynamique et visuel ont été installés en lieu et place des anciens panneaux devenus obsolètes et arrivés en fin de contrat de maintenance.

Les 4 panneaux sont situés à Ternel, à Seille Andenne, devant la Salle André Malraux, devant la Mairie. Parallèlement, la communication sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook...) s'est développée.



## LE SENTIER DES LANTERNES



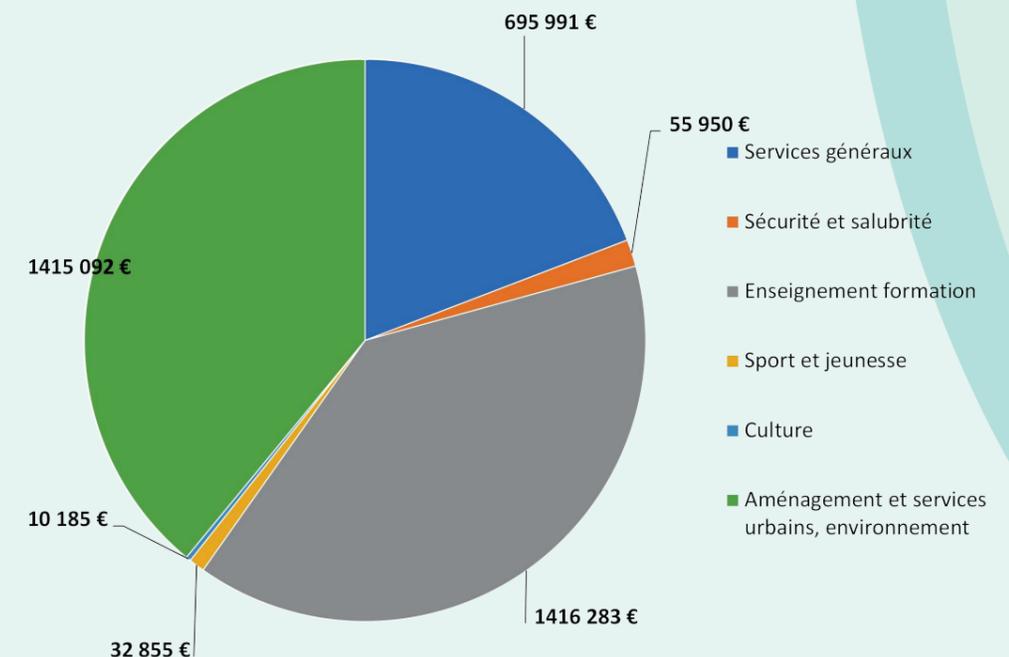
Une grande première pour la commune avec la mise en place du sentier des lanternes qui s'inscrit dans l'opération « sur la Route des Lanternes labellisé Noël de Moselle ». Ce parcours musical d'une trentaine de lanternes qui ont émerveillé les petits et les grands, a été ouvert au public du 3 au 26 décembre 2021.

Une promenade féerique et magique autour du plan d'eau situé à l'arrière de la Mairie. La magie a opéré avec **12 000 visiteurs** comptabilisés sur le site. Une belle performance qui place notre commune aux côtés des six autres villes de Moselle engagées dans « la Route des Lanternes ».

Le sentier a été complété par l'installation de chalets pliables en bois. Ces chalets pourront être réinstallés pour des festivités autres que celles de Noël.

Le coût pour la commune s'élève à **116 000 €** tenant compte de tous les frais annexes dont le coût du service de gardiennage durant toute la période, sécurité oblige. Avec la commune de Sierck-les-Bains, également engagée dans le dispositif, nous avons partagé les coûts d'acheminement de nos lanternes. Nous avons bénéficié d'une subvention du Département de **3 000 €**.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021



# FINANCES

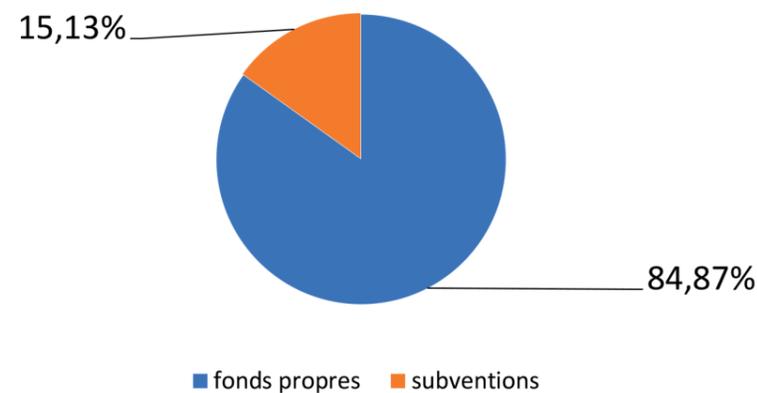
## BILAN DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

### OPÉRATION SEILLES ANDENNE

Autorisation de programme	Budget 2021	Réalisations au 31/12/2021	Prévision Budget 2022
1 600 000 €	1 434 229,25 €	1 136 213,60 €	298 015,65 €

**SUBVENTIONS AU 31/12/2021 : 242 136 €**  
**SUBVENTIONS PRÉVUES EN 2022 : 67 944 €**

### financement de l'opération Seilles Andenne dont travaux rue de la Barge au 31/12/2021



Le chantier de la Rue de la Barge a été long et difficile tant pour les riverains que pour les entreprises qui ont réalisés les travaux pendant la pandémie et dans des conditions de pénibilité dues à la profondeur des réseaux et à leur nombre important dans cette rue. Un tube de stockage sous la chaussée de 1.2 mètre de diamètre sur 700 mètres de long a été posé pour stocker en cas de pluie les eaux des réseaux.

Au lieu du fossé existant, une noue drainage pour récupérer les eaux de pluie de la route et les infiltrer dans le sol tout en mettant un drain de diamètre 500 en fond de fouille pour récupérer l'excédent des eaux non infiltrées et les évacuer vers le ruisseau de la barge.

Tous les réseaux ont été enfouis, les luminaires de la rue ont été changés et des luminaires à led ont été posés pour économiser l'énergie. A partir de 22 heures, la puissance consommée est divisée par deux. La chaussée a été refaite en totalité ainsi que les enrobés des trottoirs.

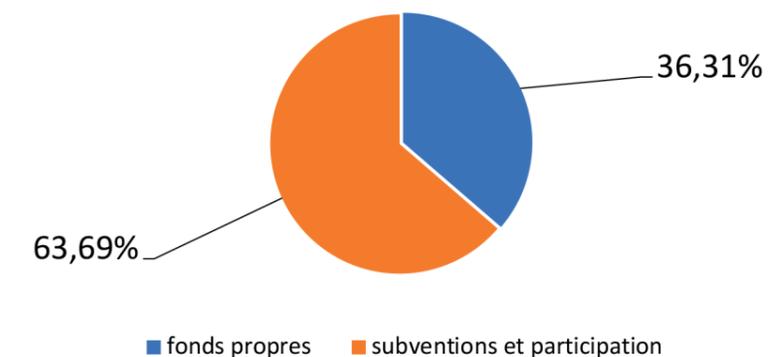


### OPÉRATION CONSTRUCTION DE LA CANTINE SCOLAIRE

Autorisation de programme	Budget 2021	Réalisations au 31/12/2021	Prévision Budget 2022
3 000 000 €	2 614 999 €	1 403 971 €	1 211 028 €

**SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS PRÉVUES AU 31/12/2022 : 1 910 829 €**

### financement de la construction de la cantine scolaire



Les fonds propres sont financés à 92 % par un emprunt de 1 000 000 € contracté en 2020 au taux de 0.56 % sur 20 ans. Le chantier de la cantine scolaire est un chantier classique mais rendu difficile en raison de la pandémie qui l'a bloqué à plusieurs reprises, soit par manque de matériel ou par le personnel des entreprises confinés, ou malades du covid.



Le chantier a avancé par saccade car en plus de la pandémie comme tout chantier important, nous avons rencontré divers contres temps. Après avoir mis le bâtiment hors d'eau et hors d'air c'est-à-dire que la toiture et l'étanchéité étaient terminées, que les menuiseries extérieures étaient posées, ce sont les entreprises de second œuvre : les électriciens, les chauffagistes, les plombiers, les menuisiers, les plaquistes qui ont travaillé ensemble pour permettre à chacun d'avancer.

Puis ce fut le travail des carreleurs pour les murs de la cuisine, de la laverie et des sols. Pour faire un travail de bonne qualité, le bâtiment a dû être chauffé plusieurs mois, par ailleurs un problème de livraison et de mise en place des pompes à chaleur nous a fait subir des retards.

Les plafonds suspendus ont été posés pour permettre aux électriciens et chauffagistes d'incorporer tous les appareils d'éclairage, de sécurité, de balisage, de chauffage ou d'aération dans les plafonds. Les peintres ont terminé le chantier. Le bâtiment sera livré dans les temps afin d'être opérationnel pour la rentrée 2022.

Les équipements et le mobilier sont installés en août. À l'instar de tous nos bâtiments communaux, la cantine sera également équipée d'un défibrillateur.

# FINANCES

## LES BUDGETS ANNEXES

### LOTISSEMENT « LE CLOS DU RUCHER »

Le budget du lotissement présente à fin 2021 un excédent de **304 685 €**.

Un montant de 367 000 € a été inscrit en déficit des budgets annexes à caractère administratif dans le budget primitif principal de 2022.

Ce montant vient en déduction de l'excédent inscrit au budget principal lors de l'ouverture du budget annexe.

### LOTISSEMENT « MERE TERESA »

Le budget du lotissement présente à fin 2021 un excédent de **663 435 €**.

Ce montant a été inscrit en excédent des budgets annexes à caractère administratif dans le budget primitif principal de 2022.

## LES PRIORITÉS 2022

**Les dépenses afférentes à ces priorités sont inscrites dans le budget 2022. En raison de la date de parution de notre bulletin municipal, certaines de ces priorités sont en cours, voire déjà achevées :**

### LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE NOS BÂTIMENTS COMMUNAUX

Les importantes augmentations tarifaires des fluides énergétiques (gaz et électricité) représentent des dépenses considérables pour notre commune : de 240 800 € en 2020 à 346 600 € en 2021 soit une augmentation de près de 15 %.

Nous investissons donc dans un vaste programme de rénovation énergétique de nos bâtiments communaux qui au regard de son coût s'étalera sur plusieurs années.

Ainsi en 2022, et suite au diagnostic réalisé, nous avons décidé en priorité de remplacer les éclairages de tous les bâtiments (mairie, écoles, salles municipales, salles de sports, centre technique municipal) et d'installer là où les toitures des bâtiments publics le permettent des panneaux photovoltaïques : école primaire Félix Midy, Gymnase Nocentini, centre technique municipal.

Ces installations photovoltaïques seront prises en charge par la Régie Municipale d'Electricité.

### LA CANTINE SCOLAIRE

Sa mise en service est organisée pour la rentrée de septembre 2022. Ainsi les collégiens et les enfants des écoles La Rousse vont pouvoir bénéficier d'un service de restauration de proximité et de qualité.

Les organisations fonctionnelles ont abouti pour permettre une mise en service dans les meilleures conditions. Un marché public de restauration est mis en place, par liaison froide.

Une convention est signée entre la commune et le département puisqu'il s'agit d'une cantine qui accueillera les enfants du primaire (maternelle et élémentaire) qui relève de la compétence communale mais aussi pour les jeunes du collège qui relève de la compétence départementale.

### L'ANCIEN BUREAU DE POSTE

Les insuffisances répétées de la Poste (problèmes d'effectifs, fermetures intempestives très fréquentes...) nous ont conduit à engager une reprise du bâtiment pour pérenniser un service public de qualité auquel nous sommes viscéralement attachés. La fermeture de la Poste est effective depuis le 31 janvier dernier.

Les locaux sont bien situés, au cœur de la commune et à proximité de la mairie, donc présentent des atouts pour repenser son occupation.

#### **- la création d'une 2ème agence postale municipale**

Nous ouvrirons donc en fin d'année, en lieu et place du bureau de poste actuel une seconde agence postale municipale sur le même format que celle implantée à « La Ruche » à Silvange. La commune en assurera pleinement la gestion.

Nous ne pouvons malheureusement, réimplanter le distributeur automatique existant pour des raisons de coût et de maintenance.

Durant le temps des travaux, à défaut de pouvoir installer une agence postale provisoire en mairie (problème de sécurité et d'alarme, place disponible au guichet d'accueil, gestion de fonds, accès des convoyeurs et livraisons de colis postaux...), nous avons élargie les horaires d'ouverture de l'agence postale de Silvange le matin et l'après-midi depuis le 1er février.

#### **- La création d'une agence « France Services »**

Nous projetons par ailleurs d'implanter dans l'ancien bureau de poste une agence « France Services » dont l'ambition est de renforcer les services publics sur de multiples thématique : santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, accompagnement au numérique, emploi en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle dont le service relève de sa compétence.

#### **- Des entreprises de services**

La surface restante pourrait être louée à des petites entreprises de services.

### LA RÉHABILITATION DU PARC SITUÉ PLACE MENDÈS FRANCE

Avec l'implantation de nouveaux jeux en remplacement des anciens devenus vétustes, le retraitement des espaces verts et le fleurissement par bulbes, le parc offrira dans les meilleurs délais un bel espace sécurisé pour petits et grands.

La proximité du parc avec les locaux de l'ancien bureau de poste, avec les écoles, les salles de sports et maintenant la cantine représente un cœur de ville au service et à la disposition de tous les habitants.

### LA RUE DE LA BARGE

Après deux années difficiles pour les riverains, le chantier de cette rue arrive à son terme. La chaussée a été refaite en totalité. Tous les réseaux ont été enfouis. Nous achevons les travaux et nous aménageons le city stade.

Nous avons profité de l'ampleur des travaux pour viabiliser une quinzaine de places à bâtir. La commercialisation a commencé au printemps.

### LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE, LA RUE DE L'ABANI ET LA RUE DU PRINTEMPS

Une nouvelle phase de travaux est programmée avec la poursuite des enrobées rue de la République ainsi que rue de l'Abani jusqu'à la voie rapide 52. Le tapis de roulement de la rue du Printemps sera aussi refait jusqu'à la rue de la Vallée.

Le Siegvo refait la totalité des branchements et remplace la conduite principale d'alimentation en eau potable de ces rues.

Le stationnement de ces rues sera revu, ainsi que les aménagements pour les adapter à la circulation actuelle.

### LA RUE DES FLEURS

Conformément à l'étude qui a été menée en 2021, les travaux de réfection de la rue des Fleurs avec enfouissement des réseaux et remplacement de l'éclairage (en basse consommation), sont programmés pour une réalisation courant 2022.

# FINANCES

## LES VOIES VERTES ET LE TOURISME

Courant 2022, nous entreprendrons avec le soutien de notre communauté de communes, la prolongation de la voie verte en réalisant un accès praticable du quartier des « Acacias » au site de loisirs d'Amnéville.

Les itinéraires en domaine public sont susceptibles d'être inscrits au PDIPR Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées en Moselle. Dans ce cadre, notre communauté de communes s'inscrit dans ce projet.

L'enjeu est la mise en valeur de l'environnement et de recenser et mailler des chemins de liaison intercommunale en vue de créer un réseau de chemins pédestres balisés permettant de relier entre eux les villages et les principaux points d'attrait de la communauté de communes.

Ce maillage du territoire a pour objectif une offre touristique attractive. Marange-Silvange est concernée par quatre boucles dans le réseau d'itinéraires de promenade et de randonnée du territoire de la CCPOM. La communication relative à la carte des balades est assurée par la CCPOM.

S'agissant du site de loisirs d'Amnéville, nous continuons en 2022 à contribuer à l'augmentation du capital de la SPL "Destination Amnéville" aux côtés des autres partenaires publics.

## LES PISTES CYCLABLES

Les études en vue de la réalisation d'un premier tronçon sont réalisées (arpentage) le long de la rue de la Vallée, depuis Ternel et jusqu'au collège. D'autres études sont prévues pour les tronçons traversant Silvange jusqu'à la RD112F.

## LE ROND-POINT DE JAILLY

Avec la reprise du rond-point, les plantations de bois et de haies pour favoriser la biodiversité ainsi que le remplacement de l'éclairage en basse consommation, l'entrée de ville est esthétique et écologique.

## LA MISE EN SERVICE DU TUNNEL DE LA VR52

L'inauguration de la partie tunnel tant attendue a eu lieu au mois de mai dernier.

Dès lors, nous engageons avec les équipes de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Grand Est (DREAL), les travaux de finition de la couverture de la trémie (reprise des fonds de parcelles, rue de la justice, parc pour enfants, place publique...) conformément au projet que nous avons proposé aux riverains courant 2021.

L'inauguration officielle définitive de la totalité de l'infrastructure est prévue au printemps 2023.

Plus de trente ans auront été nécessaires pour atteindre ce résultat final qui préservera harmonieusement les deux entités de notre commune et surtout le confort et la qualité de vie de ses habitants.

## LA MISE EN VALEUR DE NOTRE PETIT PATRIMOINE

Des travaux sont réalisés par les équipes techniques de la commune pour la mise en valeur de notre petit patrimoine historique et la remise en valeur du vieux village : rénovation du Bon Dieu de Pitié ainsi que remise en valeur de la Croix du Jubilé (hydrogommage, éclairage).

L'installation de potelets réfléchissant contribue à harmoniser la décoration du mobilier urbain du vieux village, en remplacement des balises en plastique.

## LA VÉGÉTALISATION

La végétalisation est privilégiée au fleurissement pour se conformer à notre politique écologique (réduction des achats de fleurs renouvelées annuellement, réduction des arrosages, rationalisation des entretiens...).

## LE BOIS L'ABBÉ

Des travaux d'aménagement aux fins de valoriser nos forêts, des balades et ateliers de découverte des plantes sauvages sont mis en place.

## LES CIMETIÈRES

Consolidation du mur du cimetière de MARANGE.

## LES BÂTIMENTS PUBLICS

Installation d'équipement de sécurité à la Ruche : ajout de lignes de vie et crinoline sur le bâtiment pour permettre aux techniciens d'intervenir en toute sécurité sur nos groupes vmc et climatisations.

## EQUIPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES

Des équipements supplémentaires pour les services techniques dont une chargeuse et une mini pelle en remplacement de notre tractopelle après trente ans de bons et loyaux services et divers outillages techniques, pour une enveloppe financière d'environ **115 000 €**.

## POUR LES ÉCOLES

A l'instar des budgets précédents, les crédits scolaires ainsi que les aides pédagogiques sont reconduits pour tous les enfants des écoles maternelles et élémentaires.

Une ouverture de classe pourrait être programmée à l'école élémentaire Félix Midy. L'installation d'une nouvelle classe nécessite toujours des travaux importants dans un calendrier contraint. Des études sont donc en cours afin d'agrandir le groupe scolaire Félix Midy de **2 salles supplémentaires** (création d'une salle de bibliothèque et d'une salle de classe supplémentaire) en prévision d'une future ouverture pour la rentrée 2023, du fait des augmentations d'effectifs.

Anoncé dans les orientations de l'an dernier, le diagnostic de qualité de l'air dans les écoles n'a pu être réalisé qu'au début de cette année. Par ailleurs, les portes des chaufferies des écoles Félix Midy et La Rousse sont remplacées.

## POUR LE PÉRISCOLAIRE

Le périscolaire étant sous contrôle communal, un budget est étudié afin de répondre au mieux aux besoins des effectifs croissants d'enfants fréquentant le périscolaire et les centres aérés qui se font dorénavant sur des périodes plus larges que les années précédentes avec un offre de service de meilleure qualité.

## POUR LES JEUNES

Dès la rentrée scolaire 2022, "l'école à côté de l'école" se met en place. Les parcours culturels débiteront par une proposition d'activités d'initiation aux langues étrangères et de l'aide aux devoirs.

Le « coup de pouce » dont la gestion est confiée au CCAS Centre Communal d'Action Sociale se poursuit en 2022 avec l'entrée dans le dispositif des 93 jeunes de la commune nés en 2002. En 2021, ce sont 56 jeunes nés de 2002 à 2007 à avoir bénéficié du dispositif pour leurs projets représentant un soutien financier de **18 800 €**.

## POUR LE SPORT

Concernant les terrains de football, les montants nécessaires à la réfection du terrain synthétique et à la réhabilitation du terrain vert sont mobilisés. Sont également au programme, la remise aux normes des lignes de vie des pylônes du terrain synthétique, ainsi que son éclairage.

Concernant le COSEC : remplacement de la porte d'entrée et la mise en conformité de l'exutoire fumée.

## POUR L'ACTION SOCIALE

Une subvention annuelle de fonctionnement est accordée au CCAS pour assurer ses actions obligatoires et développer ses actions facultatives au service des seniors et des personnes fragiles. Pour 2022, la subvention communale est augmentée de **60 000 €**.

## FINANCES

### POUR LES ACTIVITÉS ET LES FESTIVITÉS

Le contexte que nous avons vécu a bouleversé nos festivités. Privés de certaines cérémonies et fêtes, privés à nouveau des vœux habituellement organisés début janvier, nous commençons un retour à la normale et mettons en œuvre notre programme d'activités et de festivités.

Retrouver de la convivialité, du lien social, du vivre ensemble est nécessaire, aussi nous avons maintenu pour les activités et les festivités les montants des inscriptions budgétaires.

Le programme 2022 est finalisé avec entre autres une grande fête de la musique, la marche gourmande, les fêtes de fin d'année.

En plus de la consolidation des festivités de Noël, après le succès de notre route des lanternes avec ces 12 000 visiteurs, nous proposons son développement, son extension ainsi que la création d'un marché de Noël avec de nouveaux chalets, avec des produits du terroir culinaires et décoratifs, une charte qualité mettant en avant le savoir-faire local et Français.

### POUR LA CULTURE

Un nouveau programme culturel est proposé depuis le début de l'année avec des pièces de théâtres et de spectacles produites par des troupes d'amateurs et des troupes de professionnels, des expositions, des conférences, des visites de musées... tout un programme.

Parallèlement des animations et ateliers continuent d'être organisés par la bibliothèque municipale. Des animations nouvelles sont proposées aux enfants, aux ados et aux seniors : histoire contées, ateliers créatifs, après-midis récréatives, après-midis ludiques autour de jeux de société, club de lecture, portage de livres à domicile pour personnes à mobilité réduite.

### POUR LES ASSOCIATIONS

A l'instar de ses décisions prises en 2021 malgré les absences d'activités des associations, la commune maintient son soutien aux associations de la commune en octroyant le versement des subventions selon des critères homogène et équitable.

De plus, la commune poursuit sa politique de soutien en nature pour continuer de répondre aux besoins du bon fonctionnement des activités que les associations de la commune proposent aux administrés.

## MUTUELLE DE COMMUNE

La Mutuelle de Commune, un dispositif pour tous les habitants de MARANGE SILMVANGE

Les permanences sont maintenues en présentiel, Sur rendez-vous uniquement afin de respecter les consignes sanitaires et ainsi vous offrir un accueil sécurisé.

#### Qui peut en bénéficier?

- Les habitants de MARANGE SILMVANGE : jeunes, familles, retraités, agents territoriaux, etc...
- Les commerçants, artisans, agriculteurs ou professions libérales installés sur la commune

#### Aucune sélection à l'entrée

Pas de questionnaire médical, il n'y a pas de limite d'âge, pas de conditions de ressources requises, et aucun délais de carences.

#### Permanences 2<sup>ème</sup> semestre 2022 en Mairie de MARANGE SILMVANGE :

- Vendredi 9 septembre
- Vendredi 14 octobre
- Vendredi 18 novembre
- Vendredi 9 décembre

Horaires : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Pour plus d'informations ou prendre rendez-vous, votre contact dédié :

MAIRIE DE MARANGE-SILMVANGE – Tél. 03 87 34 61 70  
mail [accueil@mairie-marange-silvange.fr](mailto:accueil@mairie-marange-silvange.fr)

Ou Mme D'ERRICO Jessica – Tél. 03 82 47 14 54 / 06 48 84 29 00  
mail [homecourt@mutuelle-familiale.fr](mailto:homecourt@mutuelle-familiale.fr)



Ville de  
MARANGE-SILMVANGE

### INFORMATION MUTUELLE DE COMMUNE



RAC 0  
RESTE À CHARGE ZÉRO

## LES ATELIERS DE PRÉVENTION SANTÉ À MARANGE-SILMVANGE

Sur des thématiques de santé, des ateliers sont organisés depuis 2021 par la Commune et la Mutuelle Familiale dans le cadre de notre partenariat MUTUELLE DE COMMUNE.

Ouverts à tous les habitants de la commune, qu'ils soient adhérents ou non à la Mutuelle de Commune, ces ateliers sont animés par des experts (diététicien, Sophrologue, éducateur sportif, éco-infirmier, intervenants en action santé ...) et se déroulent en présentiel. C'est ateliers sont gratuits.

Le 4 avril dernier s'est tenu au socio de Ternel,  
un atelier sur le thème  
« DEVELOPPER SON BIEN ETRE ! »

Mieux vivre son quotidien, prendre soin de soi en douceur, avec bienveillance... la sophrologie est une méthode efficace et naturelle pour s'apporter du mieux-être, voire du bien-être à tous les âges de la vie. A partir de techniques de respirations contrôlées, de relaxation musculaire et de visualisation d'images positives, elle favorise le développement harmonieux des capacités physiques et psychique pour se sentir mieux dans sa peau et ainsi recouvrir un meilleur sommeil, augmenter sa concentration, sa mémoire, sa confiance en soi, développer sa pensée positive... Cette méthode psycho-corporelle permet d'aider chacun à exploiter ses ressources intérieures, retrouver la voie de l'équilibre et de la joie de vivre.

Le 2 mai dernier s'est tenu au socio de Ternel,  
un atelier sur le thème  
« AVANCER EN AGE : BIEN DANS MA TETE,  
BIEN DANS MON CORPS »

Qu'est-ce qu'un vieux ? Qu'est-ce que mal/bien vieillir ? Le début de cet atelier a eu pour objectif de sonder les pratiques des participants sur la vieillesse, le vieillissement et le bien vieillir. Ont été abordés les piliers du bien vieillir : qu'est ce qui fait peur quand on vieillit ? comment y faire face ? Identifier les craintes et les angoisses inhérentes au vieillissement (logement, maladie, isolement...) et de proposer des conseils. Se maintenir en bonne santé est le meilleur moyen pour « bien vieillir », des conseils sur le bien vieillir qui s'appuient sur le fait de prendre soin de sa santé : la mémoire, les différentes mémoires, des exercices pour mieux mémoriser, des astuces pour se souvenir... Les facteurs clés pour une avancée en âge réussie : alimentation et activité physique, le sommeil, avoir une vie sociale et affective, entretenir ses capacités intellectuelles...

Le prochain atelier au lieu le jeudi 27 octobre 2022 de 9h30 à 11h30 au socio de Ternel  
sur le thème « GARDER L'ÉQUILIBRE »

Inscription auprès de l'accueil de la Mairie - tél 03-87-34-61-70 mail [accueil@mairie-marange-silvange.fr](mailto:accueil@mairie-marange-silvange.fr).  
Nous limitons le nombre de participants afin de vous garantir des échanges privilégiés avec l'animateur.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### NOCES DE DIAMANT M. ET MME TRIPONNEY

Christine ZIMMER HEITZ  
Centre Communal  
d'Action Sociale



Le jeudi 3 février 2022, Monsieur le Maire, Madame ZIMMER-HEITZ, adjointe au C.C.A.S., et Monsieur MEOCCI, 1er adjoint, ont rendu visite aux époux TRIPONNEY domiciliés au 58, rue Saint François à Marange-Silvange.

Les époux ont fêté leurs noces de diamant à cette occasion entourés de leurs enfants et petits-enfants.

Un cadeau composé d'une composition florale et de deux verres de cristal gravés leurs ont été remis.

### GOUTER MARDI GRAS DES SENIORS

Les bénévoles du C.C.A.S. ont organisé deux temps festifs à Mardi-Gras et à Pâques lors des goûters des seniors.

Déguisements, chapeaux pointus, et beignets ont été de la partie pour fêter tous ensemble Carnaval.

De superbes lapins pailletés de toutes les couleurs garnis d'œufs en chocolat ont été réalisés et offerts aux seniors par les bénévoles lors du goûter de Pâques.

Nos 65 aînés ont été gâtés, un grand merci à nos bénévoles.



« LES BÉNÉVOLES SONT AUX PETITS SOINS POUR LES AÎNÉS »



LE BÉNÉVOLAT VOUS INTÉRESSE,  
JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE DU C.C.A.S.  
RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU C.C.A.S.  
AU 03 87 34 61 71

REPRISE DES GOÛTERS DES SENIORS LE MARDI 4 OCTOBRE 2022, DE 13H30 À 16H30,  
AU CENTRE SOCIO-CULTUREL DE TERNEL.

## DONS POUR L'UKRAINE

### Retour sur le premier chargement de opération Solidarité UKRAINE.

La ville et le CCAS ont répondu à l'appel national de l'association des maires de France et de la protection civile afin d'apporter le soutien nécessaire au peuple ukrainien.



Nous avons terminé le tri et la mise en cartons des dons arrivés en masse. Nous sommes à plus de 300 cartons de produits importants pour soulager et apporter un soupçon de soulagement aux ukrainiens.

Le mercredi 9 mars 2022 ils ont été chargés et transportés sur la base logistique humanitaire de Marly Frescaty. La commune a été le vecteur d'un véritable élan de solidarité et de générosité.

Nous tenons à remercier les donateurs, les bénévoles, les services de la ville, les associations et plus particulièrement les transports Diegidio, les Gentleman Déménageurs pour leur écoute et bienveillance. L'hôpital, La pharmacie de Jailly, Lidl, MDA, ainsi que l'école Félix Midy pour leurs mobilisations et leurs dons.

*Un grand merci à tous les acteurs pour votre aide et votre implication.*

## LA TÉLÉASSISTANCE POUR SÉCURISER VOTRE QUOTIDIEN

Depuis de nombreuses années, le C.C.A.S. de Marange-Silvange et la société Filien Ecoute ADMR ont signé une convention de téléassistance au profit des habitants de la Commune.



A ce titre, en mars 2022, deux agents des services aux seniors « Marange-Silvange Part'Âge » ont bénéficié d'une formation par notre partenaire dans l'objectif de s'assurer auprès des bénéficiaires du bon déroulement de la prestation et de former un installateur supplémentaire.

Ce système de téléassistance ayant avant tout une vocation sociale s'adresse aux personnes âgées, handicapées, en situation de perte d'autonomie, ou toute autre personne fortement isolée quel que soit son âge.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LE DISPOSITIF CONTACTEZ LE C.C.A.S. :  
TÉL.: 03 87 34 61 71 OU PAR MAIL CCAS@MAIRIE-MARANGE-SILVANGE.FR

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### LE RETOUR DU REPAS DES SENIORS DE LA COMMUNE ÉTAIT ATTENDU

Cette année, c'est avec une grande joie que la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) ont pu offrir ce repas et partager ce temps fort et convivial avec les anciens de la commune.



Quelque 205 convives, âgés de 70 ans et plus, ont répondu favorablement à l'invitation. Les deux repas dansants se sont déroulés **les dimanches 6 et 13 mars 2022** à la salle André Malraux à Silvange.

Ce fût une belle occasion pour nos seniors, l'ensemble du Conseil Municipal, les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S., les bénévoles des goûters des seniors, et le personnel municipal, de se retrouver autour d'un déjeuner concocté par l'Arc En Ciel des Saveurs et par le chef Traiteur Tony Grégoire. Tous ont pu profiter de l'ambiance festive et chaleureuse au rythme des valse et bal musette animés par l'orchestre Joseph Ferraro et ses musiciens.

Ce repas n'ayant pas pu avoir lieu en 2021, en raison du contexte sanitaire, les aînés l'ont encore plus apprécié cette année et ils étaient heureux de revoir leurs amis.

Les doyens et doyennes présents aux deux repas ont reçu un colis gourmand des mains du Maire et de son Adjointe chargée des affaires sociales. Les dames se sont vues remettre une rose lors de leur arrivée.

**« Nul doute que nos aînés sont d'ores et déjà impatients de se retrouver l'année prochaine pour ce rendez-vous incontournable. »**

### UNE ROSE UN ESPOIR

Le **samedi 30 avril** dernier nous avons eu le plaisir d'accueillir en mairie l'association une rose un espoir. **80 motards** ont répondu présents et nous avons pu échanger avec eux autour d'une collation.



Comme chaque année, les bénéficiaires des dons recueillis suite à la vente de roses proposés aux habitants sont reversés à la ligue de Lorraine contre le cancer.

Vous avez tendu l'oreille aux bruits des moteurs et vous avez répondu présents. La municipalité ainsi que les bénévoles vous remercient grandement.

### ATELIER TABLETTE NUMÉRIQUE : DES CONSEILS POUR LES SENIORS

Apprendre à se servir d'une tablette, c'est l'un des objectifs de l'atelier gratuit proposé et financé par le C.C.A.S. à destination des personnes de 60 ans et plus en marge des technologies.

Cette formation à l'utilisation des tablettes numériques connectées, et des réseaux sociaux est animée par deux intervenants de l'Association ALYS.

Elle a contribué à aider nos seniors dans la prévention de leur autonomie en facilitant leur démarche administrative et en leur permettant le contact avec leurs proches via les réseaux sociaux.

La prochaine session aura lieu les **lundis 28/11 - 05/12 - 12/12, de 14h à 16h, au Centre Socio-Culturel de Ternel.**



**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION AU C.C.A.S. AU 03 87 34 61 71  
OU PAR MAIL CCAS@MAIRIE-MARANGE-SILVANGE.FR**

### PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

Pour les personnes âgées dans l'incapacité de se déplacer, le C.C.A.S. et la Bibliothèque Municipale mettent en place un service de portage de livres à domicile.

L'expérimentation a débuté en **février 2022**, elle profite déjà à quelques aînés de la commune âgés de 84 ans à 93 ans. Le fonctionnement du service est gratuit et simple, un flyer d'information est mis à disposition dans les diverses structures de la Ville.



**Un service qui ouvre un nouveau chapitre au C.C.A.S dans la lutte contre l'isolement des seniors.**

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :**

**C.C.A.S. AU 03 87 34 61 71 OU PAR MAIL CCAS@MAIRIE-MARANGE-SILVANGE.FR  
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE AU 03 87 34 61 76  
OU PAR MAIL BIBLIOTHEQUE@MAIRIE-MARANGE-SILVANGE.FR**

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## REGISTRE DES PERSONNES ISOLÉES

Les pouvoirs publics ont mis en place un système de veille destiné à prévenir les risques de canicule, de grand froid et de crise sanitaire (covid-19) auquel les Centres Communaux d'Action Sociale (C.C.A.S.) sont associés.

Ce dispositif définit les actions à mettre en œuvre au niveau de la commune pour détecter, prévenir et lutter contre les conséquences sanitaires engendrées par ces risques.

La Municipalité, à travers son C.C.A.S., est chargée de constituer et de tenir à jour un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées vivant à domicile.

A cet effet, courant le mois d'Avril 2022, les personnes âgées de 65 ans et plus ont été destinataires d'un formulaire d'inscription sur le registre nominatif. 99 aînés se sont déjà inscrits.

Cette inscription facultative reste basée sur une démarche volontaire visant à permettre une intervention ciblée en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence par la Préfecture.

Les personnes recensées bénéficieront d'un suivi adapté, composé d'appels téléphoniques, voire d'intervention à domicile si nécessaire.

Pour s'inscrire, le formulaire d'inscription est à déposer ou à demander au C.C.A.S. par téléphone au 03 87 34 61 71, par mail [ccas@mairie-marange-silvange.fr](mailto:ccas@mairie-marange-silvange.fr), et/ou sur place en Mairie, 12, rue de l'Abani 57535 Marange-Silvange.

**Soyons attentifs et faisons preuve de solidarité, inscrivez-vous, invitons-les à s'inscrire.**

**PLANS CANICULE, GRAND FROID et COVID-19 INSCRIVEZ-VOUS**

Dans le cadre des Plans Canicule et Grand Froid (ou toute autre crise sanitaire telle que la COVID-19), un registre nominatif est géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes vulnérables.

Sont notamment concernées :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- les personnes vivant avec un handicap,
- les personnes isolées.

Il y a autour de nous, des connaissances, un voisin fragile âgé isolé avec une santé précaire... Ils peuvent être en situation d'inconfort et en danger face à la chaleur, la COVID-19, le froid.

**Soyons attentifs et faisons preuve de solidarité. Parlons-en, inscrivez-vous, invitons-les à s'inscrire.**

**DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF**

Couper à découper et à renvoyer par courrier au CCAS (12, rue de l'Abani 57535 Marange-Silvange), à déposer au CCAS (bureau CCAS au rez-de-chaussée de la mairie), ou par mail : [ccas@mairie-marange-silvange.fr](mailto:ccas@mairie-marange-silvange.fr)

Je soussigné(e)  
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ Tél. Fixe : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_ Tél. Portable : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

sollicite mon inscription sur le registre nominatif (Plans canicule, grand froid et Covid-19)  
 être un proche de la personne pour qui l'inscription est demandée

**J'AI / JE SUIS**  
 + 65 ans  + 60 ans inapte au travail  adulte handicapé  personne isolée

Personne(s) (proche, voisin...) à prévenir en cas de nécessité :

	1 <sup>re</sup> personne	2 <sup>e</sup> personne
Nom(s), prénom(s) :		
Téléphone(s) :		
Adresse(s) :		

Les informations recueillies vous concernant sont confidentielles et font l'objet d'un traitement par le CCAS. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de celles-ci en vous adressant à [ccas@mairie-marange-silvange.fr](mailto:ccas@mairie-marange-silvange.fr).

Prattise sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus.  
Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler au CCAS toute modification concernant ces renseignements.

Fait à \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

## SÉANCE CINÉMA : UN JOUR, TU VIEILLIRAS

Le jeudi 16 juin dernier, en présence de plus de 90 spectateurs, le film « Un jour, tu vieilliras », produit par le C.C.A.S. d'Orléans et réalisé par le scénariste Edouard CARRION a été diffusé à la salle André Malraux grâce à une initiative et au partenariat entre le C.C.A.S. de Marange-Silvange et le groupe MALAKOFF HUMANIS.

Cette fiction permet de sensibiliser toutes les générations, concernées de près ou de loin, à la question de l'isolement de nos aînés.

Le film a provoqué une prise de conscience générale, autour du temps qui défile, et de la façon dont chacun se prépare à la retraite. Un sujet qui a touché son public ouvrant les échanges entre les participants à la fin de la projection.

La séance s'est clôturée autour du verre de l'amitié offert par le C.C.A.S. de Marange-Silvange où chacun a pu prolonger ce moment de partage et de convivialité.



## COUP DE POUSSE

### Pour faire de ses Rêves son projet d'Avenir

Lucile, 18 ans, se passionne depuis son enfance pour le design et la création à travers le dessin et par la confection de vêtements pour peut-être devenir demain « Bodmodeur ».

En terminale Bac Pro Métiers de la Mode – Vêtements au Lycée Alain Fournier, Lucile a bénéficié du dispositif Coup de Pousse en 2021 pour s'acheter une machine à coudre dotée de toutes les fonctionnalités nécessaires pour réaliser ses propres œuvres.

Le dispositif Coup de Pousse a ainsi permis à Lucile de mener à bien son projet, de se responsabiliser davantage, tout en prenant conscience de la valeur du coût de cet investissement.



« Avoir un gros coup de pouce, c'est super utile ! »

Lucile incite, à travers son témoignage, tous les jeunes de la commune à concrétiser leurs passes temps, qu'ils soient utiles, originaux, insolites, ... par le biais de l'action Coup de Pousse.

## Aide au permis

**PLUS DE 70 JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR LE DISPOSITIF « COUP DE POUSSE »**



« Une aide précieuse pour se lancer dans la Vie »

En apprentissage Bac Pro Aéronautique au Lycée Jean Zay à Jarny, Issam, 18 ans, a sollicité le dispositif « Coup de Pousse » pour financer une partie de son permis de conduire.

Brevet de pilotage bientôt en poche, il souhaite aussi rapidement obtenir ce précieux sésame pour gagner en autonomie et favoriser ses projets professionnels.

**ALORS, SI TOI AUSSI, TU SOUHAITES SOLLICITER UN « COUP DE POUSSE » POUR TON PROJET.**

**PRENDS CONTACT AVEC LE C.C.A.S. EN MAIRIE, AU 03 87 34 61 71, OU PAR MAIL [CCAS@MAIRIE-MARANGE-SILVANGE.FR](mailto:ccas@mairie-marange-silvange.fr).  
UNE PERSONNE RÉFÉRENTE T'INFORMERA DES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE L'AIDE ET ELLE TE REMETTRA  
UN DOSSIER DE DEMANDE POUR TE PERMETTRE DE PRÉSENTER TON PROJET.**



Régis MENSLE  
Patrimoine, bâtiments publics, gestion des milieux  
aquatiques, prévention des inondations  
et communication

## BON DIEU DE PITIÉ

Il date de la fin du XVI siècle, l'heure était venue de le remettre en valeur par son nettoyage mais également par la remise en état de sa niche et de son environnement par la mise en peinture de la rampe d'escalier et du mur. Ce sont les services techniques de la ville et notamment Monsieur Alain PORTE, notre spécialiste de la pierre qui était en charge de ce projet.



### Plusieurs étapes ont été nécessaires :

Tout d'abord il a fallu concevoir une palette spéciale, à la hauteur de la niche pour éviter tout risque de chute et ainsi le sortir très délicatement de son emplacement dans le but de le transporter à l'atelier des services techniques. Une fois sur place, application de moussage et traitement anti lichen pendant plusieurs jours, réparations de petites parties friables par un produit spécial réparation pierre à base de chaux.

Puis, un nettoyage par micro sablage de l'ensemble et traitement en profondeur de l'œuvre par un produit contre l'érosion et un traitement pour raviver la couleur.

Concernant la niche, reprise totale par une consolidation des fissures de la voute et reprise des joints, la grille en fer forgé a été décapée et traitée par un produit anti corrosion.

Après plusieurs semaines de travail, le Bon Dieu de Pitié a retrouvé sa niche et le nouvel éclairage permet la mise en valeur de l'ensemble.



## INSTAGRAM



Le mercredi 9 mars 2022 la ville de Marange-Silvange se mobilise pour l'UKRAINE.



Le lundi 18 avril 2022, sous un soleil radieux la chasse à l'œuf a eu lieu au Bois de l'Abbé.



Ce samedi 30 avril 2022, c'est en forêt de Marange que la première édition du «Goût des herbes folles» a eu lieu.



Une rose, un espoir le samedi 30 avril 2022, ce sont les bras chargés de roses, que les motards ont sillonné les rues de Marange-Silvange.



Le vendredi 13 mai 2022 a eu lieu la conférence : «Mieux connaître l'Autriche» dans le cadre de la semaine de l'Europe.



Inauguration Le mardi 10 mai 2022 de la section couverte A4/Vitry-sur-Orne de la VR52



Fête de la musique Le samedi 18 juin 2022 avec Anton Roman et le groupe Abborn Génération ABBA.



Fête nationale Le mercredi 13 juillet 2022 Animé par Anton Roman.

## PROJET LPO « Ligue pour la protection des oiseaux » DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FÉLIX MIDY

Pendant l'année scolaire 2020-2021, dans le cadre du projet d'école sur l'axe écologique, alors que le contexte sanitaire ne permettait pas de faire des sorties culturelles de façon sûre et sereine, l'école élémentaire Félix Midy a préféré utiliser les crédits scolaires alloués par la mairie pour des animations LPO en vue d'une future labellisation.

### Ils ont mené plusieurs actions :

- Balades en forêt pour écouter les chants des oiseaux et les observer - Observation des insectes - Aménagement des hôtels à insectes - Réalisation d'une haie pour accueillir la faune locale - Construction de nichoirs.

Certains nichoirs ont trouvé leur place sur les arbres de la cour de l'école mais il en restait encore 10 à implanter.



Pour cela, mercredi 2 mars au matin, les enseignantes de CM2, des enfants et leurs parents, Mme DOSSMANN, adjointe au Maire à la transition écologique, Mme SPANIER, adjointe au Maire à l'Education et le Jeunesse, les CMJ représentant Félix Midy, M. LIENHARDT, responsable des services techniques, M. SCHNEIDER, bénévole de la LPO, ont repéré les lieux et les arbres les plus favorables pour placer les nichoirs afin que des locataires puissent y venir en toute tranquillité.

Les enfants ont appris quelles étaient les meilleures conditions pour implanter ces petites maisonnettes à oiseaux : l'entrée devant être placée en direction du Sud-Est, en hauteur (3 à 4 m), loin de petites branches pouvant faciliter l'accès des chats, le moins possible de lierre, le tronc légèrement penché vers le bas pour que la pluie ne rentre pas dans le nid, proche de la verdure afin que les oiseaux trouvent de quoi manger...

### 3 lieux principaux sur Silvange ont été retenus :

- L'orée du bois
- Le long de la voie verte qui longe le ruisseau de la Barge
- La zone humide

Les services techniques ont mis en place très rapidement les petites maisonnettes à oiseaux afin de respecter le calendrier favorable à l'entrée des petits locataires.

Lors de ce repérage, les enfants ont pu entendre diverses espèces d'oiseaux. Cela nous annonce une bonne occupation des futures maisonnettes.



## REMISE DU LABEL REFUGE LPO

Mme Patricia DOSSMANN était présente lors de cette remise et représentait la mairie.

Pour Information La LPO est la Ligue Pour la Protection des Oiseaux . Elle a été créée en 1912 et œuvre au quotidien pour la protection de la biodiversité.

Nous avons félicité les enfants, l'équipe enseignante et tous les acteurs de l'école ayant permis à ce projet pédagogique d'aboutir brillamment.

Il a nécessité un travail et un investissement de tous. Créer un refuge LPO, c'est agir pour la protection de la nature. Impliquer les élèves permet d'apprendre et de comprendre l'importance de la biodiversité et mieux la protéger et nous savons que l'amélioration de notre cadre de vie passe par la sensibilisation de nos enfants, qui savent aussi très bien transmettre ces belles valeurs à leurs aînés parfois récalcitrants.

Marie-Claire SPANIER  
Education et jeunesse



## ÉDUCATION ET JEUNESSE

### LES RÉUNIONS DES CMJ « Conseil Municipal Jeunes »

Certains samedis matin, les CMJ se retrouvent entre eux à la mairie, en commissions, afin de travailler sur différents projets.

*En ce moment, des projets de grandes envergures sont en cours de discussion :*

- Les commissions travaux et sports sur le projet PUMTRACK et city-stade
- La commission Fête sur le Festival des jeunes
- Toutes les commissions sur les espaces sans-tabac, dans les lieux fréquentés par les mineurs.

Ces réunions leur permettent de réfléchir ensemble sur les projets, confrontent leurs idées, élaborent des plans. Ensuite, leur travail sera présenté aux élus adultes lors des bureaux municipaux.



*Les CMJ se sont réunis le samedi 12 mars 2022 avec 3 groupes de travail, sans tabac sans vapotage, pumtrack et festival de musique. Super actifs et motivés, juste 3 absents.*

### PARTICIPATION À LA COLLECTE NATIONALE DES RESTOS DU CŒUR

**Samedi 5 mars** après-midi, 11 CMJ accompagnés par des adultes bénévoles dont 2 parents, ont participé à la collecte nationale des restos du cœur organisé à Auchan Semécourt par **Madame PALAMAR Liliane**, en sa qualité de Présidente de l'Association des restos du cœur de Marange-Silvange.

Les jeunes étaient placés après les caisses avec des caddies pour inciter et remercier les donateurs. Cette année, cette collecte était sous le signe de la solidarité avec l'Ukraine.



L'association des restos du cœur a apprécié la présence et le dynamisme des jeunes CMJ. De leur côté, les jeunes CMJ ont été heureux de participer à cette action à laquelle ils répondent présents à l'appel de l'Association, chaque année sauf en 2021 (contexte sanitaire particulier).

### LA GRANDE LESSIVE À MARANGE-SILVANGE

*Les élèves de l'école élémentaire La Rousse ont présenté leur exposition d'arts plastiques intitulée : « Des ombres » jeudi 24 mars 2022 dans la cour de récréation.*

Cette exposition s'inscrit dans l'opération « La grande lessive » à laquelle l'école participe. Chaque élève a réalisé un dessin sur le thème des ombres et l'a accroché au fil. Vous pouvez suivre cette opération à l'adresse suivante : <https://www.lagrandelessive.net/la-grande-lessive>.



### LES CAPTEURS DE CO2

Dans toutes les classes des écoles et le périscolaire suite à la crise sanitaire, la municipalité, soucieuse du bien-être des enfants a équipé toutes les salles de classe des écoles maternelles et élémentaires ainsi que les locaux du périscolaire de détecteurs de CO2, permettant de veiller à la bonne aération des lieux.

Pour cela, la commune a demandé et bénéficié d'une subvention allouée par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des sports.

Ce boîtier indique la qualité de l'air dans la salle. Il présente un fond de couleur verte lorsque le local n'est pas trop chargé en CO2 puis passe en orange lorsque le taux augmente jusqu'au rouge indiquant le moment où il faut aérer. Les enfants sont très attentifs et à l'affût, afin de signaler aux enseignants le changement de couleur.



### ACQUISITION DE 18 ORDINATEURS POUR LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

À la suite de l'équipement des classes des écoles élémentaires en TBI, le parc informatique était devenu obsolète pour certaines activités, la municipalité a donc décidé d'acquérir 18 nouveaux ordinateurs.

Pour cela, depuis fin 2020, nous sommes adhérents au programme FUS@é (Faciliter les USages E-Éducatifs) proposé par le département. « Il s'agit d'un programme d'accompagnement technique et financier à destination des communes pour équiper leurs écoles d'outils numériques pédagogiques, dans le but d'assurer la continuité entre l'école élémentaire et le collège permettant de créer les conditions optimales de réussite pour tous les jeunes Mosellans ». ([https://www.moselle.fr/jcms/pl\\_21746/fr/fus-e-faciliter-les-usages-educatifs](https://www.moselle.fr/jcms/pl_21746/fr/fus-e-faciliter-les-usages-educatifs)).



Cette convention nous a permis de bénéficier d'un prix préférentiel grâce au groupement de commande ainsi qu'une subvention. De plus, le ministère de l'Éducation Nationale, de la jeunesse et des sports dans le cadre de son plan de relance numérique – continuité pédagogique participe à l'acquisition de ce matériel.

Le matériel plus performant permet aux enfants d'améliorer leur niveau de performance dans le domaine du numérique ainsi qu'aux enseignants de travailler dans de meilleures conditions.

## SEMAINE DE L'EUROPE

### INAUGURATION DE LA SEMAINE DE L'EUROPE

Un public nombreux s'est déplacé le **samedi 7 mai** pour découvrir l'exposition consacrée à l'Autriche dans l'espace François Mitterrand de la Mairie.

La manifestation a démarré à l'extérieur par un lâcher de pigeons par Monsieur Krolic de Marange-Silvange. Le public et les invités se sont ensuite rendus au premier étage pour s'imprégner des trois composantes de l'exposition :

- la première dédiée à la connaissance de l'Autriche d'un point de vue général
- la seconde axée sur l'artiste peintre autrichien Klimt et l'art nouveau à la fin du XIX° siècle.
- la troisième enfin consacrée aux travaux des enfants des écoles maternelles de la ville qui ont travaillé et dessiné «à la manière» de Klimt.

Monsieur Alexander WOJDA consul d'Autriche, Monsieur Belkir BELHADDAD député de la circonscription et Madame Marie-Rose SARTOR conseillère régionale ont pris alternativement la parole pour, chacun à sa façon, mettre en exergue la pertinence de l'exposition pour «lancer» la semaine de l'Europe.

Monsieur François MÉOCCI premier adjoint a ensuite invité tout le monde à déguster le verre de l'amitié dont un vin autrichien en précisant que Paul Linden l'initiateur de la semaine n'a pu être présent pour cause d'épistaxis foudroyante.

Les musiciens de l'harmonie «La Renaissance» ont rehaussé ce moment de convivialité en interprétant quelques morceaux du répertoire populaire autrichien.

### CONFÉRENCE « MIEUX CONNAÎTRE L'AUTRICHE »

C'est dans une salle des Mariages archi-comble que Paul Linden conseiller municipal délégué et Loïc Cueroni chef d'entreprise de Marange-Silvange ont animé la conférence « Mieux connaître l'Autriche » dans le cadre de la semaine de l'Europe consacrée ....à l'Autriche.

Le premier nommé, après un large rappel de points historiques qui ont mêlé la France et l'empire d'Autriche puis l'Autriche, a montré que celle-ci bien qu'ayant des traditions démocratiques plus récentes que la France a su se doter d'un système politique où le consensus est la règle.

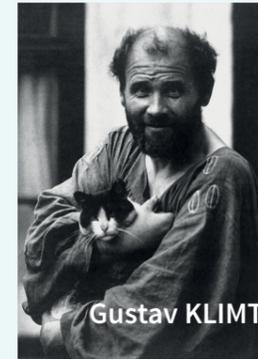
Il a également mis en avant une spécificité très autrichienne à savoir allier tradition et modernité et avoir un sens très aigu des pratiques écologiques pour preuve l'expression partagée par beaucoup d'Autrichiens :

le «skischarm» expression qui signifie avoir honte de pratiquer le ski de haute montagne qui abîme la nature. Monsieur Cueroni a ensuite fait découvrir la bonne santé de l'économie du pays basée sur un maillage de petites et moyennes entreprises très performantes à l'exportation qui font de l'Autriche un pays à PIB et niveau de vie très élevés.

La soirée s'est achevée par la dégustation d'un vin ...autrichien.



### KLIMT ET L'ART NOUVEAU



Dans le cadre de la semaine de l'Europe, la conférence sur Klimt et l'Art Nouveau a eu lieu le **jeudi 19 mai** en mairie.

Monsieur Christophe RODERMAN, guide conférencier, médiateur culturel au Musée des Beaux arts, au Musée de l'école de Nancy et à la villa Majorelle a animé cette conférence.

L'occasion pour le public présent de découvrir l'immense oeuvre de Gustav KLIMT, peintre symboliste autrichien mais aussi l'exposition qui lui était dédiée dans l'espace François Mitterrand.

### RENCONTRES TRANSFRONTALIÈRES

Le **vendredi 20 mai** dans l'après midi le maire de Schengen Mr Gloden, son assistante Mme Bingen, les représentants du maire de Kirn an der Nahe Mme Ensminger-Busse, Mr Breier et Mme Stöhr, Mr Culot maire de Virton par visio et Mrs Méocci et Linden de la commune se sont rencontrés en mairie.

L'objet de cette rencontre était de voir comment donner un éclat transfrontalier à cette semaine de l'Europe et comment développer à travers les associations les échanges entre la quatre communes.

Trois idées directrices ont émergé de cette rencontre :

- faire vivre l'Europe des gens
- consolider les valeurs européennes communes
- échanger sur les pratiques des uns et autres dans leurs communes respectives.

Un compte rendu très détaillé a été communiqué aux quatre maires concernés. Un autre rendez-vous a été pris pour la mi-octobre afin de valider les suggestions issues de la réunion.

L'après-midi s'est achevé par une visite touristique de la ville de Metz pour nos invités.

### CLÔTURE DE LA SEMAINE DE L'EUROPE

Pour clore la semaine de l'Europe dédiée à l'Autriche il paraissait évident pour les initiateurs de cette manifestation de le faire en organisant un concert type «concert de nouvel an à Vienne»

L'orchestre philharmonique de Thionville invité à cette occasion, composé d'une soixantaine de musiciens amateurs ou professionnels a largement répondu aux attentes d'un public averti qui a prodigué des applaudissements très nourris tout au long du concert et particulièrement lors du concerto pour piano et son soliste Mr Sébastien BECK qui est aussi le chef d'orchestre de l'ensemble.

Le concert a été particulièrement apprécié par les invités de la commune de Kirn an der Nahe surpris par la qualité musicale de la soirée qui s'est terminée comme toutes les manifestations de la semaine par la dégustation d'un vin autrichien.

Paul LINDEN  
Démocratie participative  
et promotion européenne



# VIE CULTURELLE

## MANIFESTATIONS CULTURELLES



Soirée théâtrale le **12 février 2022** présentée à Marange Silvanage. **CDS productions** a produit la pièce **COMME ILS DISENT**. Un public nombreux s'est déplacé et a été enchanté du jeu des comédiens. Cette pièce constitue un bel hymne à la tolérance. Les spectateurs ont passé un très bon moment et affiché leurs sourires du début à la fin.

Un concours Booktubes a été organisé par l'équipe pédagogique du collège le **03 mars 2022**, auquel tous les collégiens du collège Les Gaudinettes ont participé. Le but principal étant de donner envie de lire le livre présenté sous forme de vidéo et parler de la lecture autrement.

Comme pour chaque concours, un jury s'est réuni, il a choisi les meilleures productions en valorisant les capacités déployées par les élèves en termes d'argumentation et d'originalité.

L'auteur, la fédération de parents d'élèves et le collège, ont gratifié les 10 lauréats finalistes et les 3 gagnants. La municipalité a souhaité s'y associer en offrant aux 10 finalistes une carte pour un achat culturel et une pochette garnie de chocolats.

La commune a également récompensé les six élèves de l'IME de Pierrevillers qui ont remporté le 1er prix au festival de la bande dessinée d'Angoulême.



Concert en hommage à Claude François **FOR EVER** le **26 mars 2022** salle André Malraux : la compagnie Vincent et les Diam's nous a présenté à nouveau un spectacle de qualité. Ils nous ont fait chanter, danser.....un public très enthousiaste et ravi.

Sortie culturelle le **03 avril 2022** pour une visite guidée de la Cathédrale de Metz ainsi que de la crypte et du trésor. Un guide qui a su, avec un grand professionnalisme et une pointe d'humour, nous faire découvrir ou redécouvrir cette majestueuse bâtisse. Chaque participant s'est vu offrir par la municipalité une pochette garnie de chocolats (Pâques oblige).



Soirée théâtrale le **21 mai 2022**, la compagnie de théâtre « Les Complices » a présenté la pièce **LA PERRUCHE** salle André Malraux le samedi 21 mai.

Tous les ingrédients étaient réunis pour passer une bonne soirée, interprétation des comédiens, thème de la pièce, quiproquos, rires, polémique, intimité du couple... Le public est conquis.



Yvette WITZ  
Vie culturelle  
et bibliothèque



Le **28 mai 2022** a eu lieu le vernissage de l'atelier de peinture de la CLCV, Espace François Mitterrand, en mairie. Les membres du club ont pu exposer leurs nombreuses productions. Un public nombreux est venu admirer les créations et apprécier le travail des membres du club.

## QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?



Des ateliers de bricolage sont proposés aux enfants de 5-8 ans un mercredi par mois. Ces ateliers se déclinent en fonction des différents moments festifs du calendrier (Pâques, Nouvel An chinois, Fête des Mères, Fête des Pères...).

Un agent de la bibliothèque intervient le mardi au périscolaire de Silvanage, et le jeudi, les enfants de La Rousse se déplacent à la bibliothèque, c'est un atelier axé sur la découverte essentiellement de la lecture d'une histoire, de petits ateliers de mots croisés, mots fléchés, adaptés à l'âge des enfants.

La bibliothèque propose des cours individuels d'initiation à l'informatique (première base, découverte des différents outils de communication ...) tous les vendredis après-midi.



La bibliothèque accueille un Club de lecture, un public qui partage une passion commune pour la lecture. Les participants donnent leur avis et leur ressenti sur une sélection d'ouvrages selon un thème proposé par la bibliothécaire. N'hésitez pas à venir le 1er vendredi de chaque mois, le matin.



*D'autres animations sont proposées ; pour les enfants de 3 à 6 ans (contes), de 8 à 11 ans (activités ludiques) ainsi qu'aux seniors (jeux de société).*

**Les agents de la bibliothèque sont présents pour répondre à toutes vos questions soit par téléphone au 03.87.34.61.76 soit par mail. : [bibliotheque@mairie-marange-silvanage.fr](mailto:bibliotheque@mairie-marange-silvanage.fr)**

# SPORTS

## US SILVANGE

L'Us Silvange récompensée par le label bronze «Moselle Sport Citoyen».

Le Comité départemental olympique et sportif de la Moselle, en partenariat avec la Direction départementale de la Cohésion sociale de la Moselle et le Conseil départemental de la Moselle a remis à une quarantaine de clubs mosellans dont notre club local de basket le Label Moselle Sport Citoyen (troisième promotion (après celles de 2016-2018 et 2018-2021)).

Ce label récompense les clubs qui œuvrent sur l'axe éducatif et citoyen dans le sport mosellan. Les actions prises en compte ont pour thématique l'engagement, le respect, le fair-play, l'égalité femme-homme, l'intégration, l'accession, l'accessibilité, le sport santé - bien-être, le développement durable. Le dossier des candidats est évalué par leur comité départemental de rattachement et le CDOS57.



50 jeunes de moins de 18 ans résidant sur la commune représentant les clubs de football, basketball, échecs, judo et tir à l'arc ont été récompensés (pour mémoire, le nombre de lauréat est calculé en fonction des effectifs licenciés dans les catégories de jeune des différents clubs).

Jérôme HECQUET Sports



Jérôme Hecquet, conseiller municipal délégué aux sports et Bernard Roettger, adjoint au Maire en charge des associations ont souhaité innover cette année.

En effet, des équipes des différents clubs se sont particulièrement illustrées cette saison, et il demeure toujours difficile, frustrant et déchirant pour les éducateurs de proposer des individualités quand les jeunes ont tous évolué en groupe pendant 10 mois.

Ainsi, l'US Silvange et le club des Echecs ont vu leur équipe championne de Moselle se voir attribuer un trophée ainsi que les jeunes féminines de l'ES Marange.

Un pot de l'amitié a conclu cette sympathique cérémonie et le rdv a d'ores et déjà été fixé pour l'édition 2023.

## CÉRÉMONIE DES JEUNES SPORTIFS MÉRITANTS

Les clubs sportifs ont pu vivre une saison complète après les 2 derniers exercices stoppés à cause de la Covid.



Enfin la ville a pu remettre à l'honneur les jeunes sportifs qui pour leurs résultats, leur état d'esprit, leur investissement, leur assiduité... au sein de leur club respectif ont été proposés par ceux-ci afin de recevoir un trophée individuel.

C'est le samedi 25 juin 2022, au cosec que s'est tenue cette manifestation toujours très appréciée par les jeunes licenciés, leurs éducateurs et les fiers parents.



US SILVANGE BASKET



MS ECHECS



LES ARCHERS



JUDO



ES MARANGE FOOT

## LE GOÛT DES HERBES FOLLES

Cette année, nous vous proposons de vous balader et de découvrir les plantes médicinales et comestibles en forêt de Marange Silvange au fil des saisons.

Cette animation tout public à partir de 6 ans gratuite (financée par la ville) est ouverte à 20 personnes par sortie.

Il faut prévoir un équipement adéquat suivant la météo et du matériel tel que panier, couteau, ciseaux. Après une découverte de 2 heures, un atelier de 1h permet de concocter de petites recettes autour des plantes récoltées.



### RECETTE DU FROMAGE DE CHÈVRE AUX FEUILLES D'ALLIAIRE :

Un fromage de chèvre frais bio de préférence, un petit saladier de feuilles d'alliaire (sans le pétiole).

Laver les feuilles d'alliaire dans une première eau vinaigrée puis rincer à l'eau claire. Bien essorer vos feuilles. Les hacher finement à la main de préférence, au couteau ou à la berceuse (hachoir de nos grand-mère) puis incorporer à la fourchette les feuilles au fromage de chèvre.

Bien mélanger pour obtenir un mélange bien homogène d'un beau vert pâle. Tartiner sur une belle tranche de pain de campagne et déguster à l'apéritif.



Variante : On peut remplacer le fromage de chèvre par du beurre ou de l'avocat

## JARDINS FLEURIS ET POTAGERS ÉCOLO

Cette année, la commune remet au goût du jour le concours des maisons fleuries et devient celui des jardins fleuris et potagers écolo avec une orientation plus écologique.

L'édition 2022 a pris en compte plusieurs critères environnementaux dans la pratique du jardinage comme par exemple : Le compost, les économies d'eau (récupérateur d'eau...), le paillage, les techniques alternatives au désherbage chimique et le respect de la biodiversité.

Sans oublier les petits animaux avec la mise en place de nichoirs, mangeoires, hôtels à insectes, abris pour hérissons...

Les autres critères étant par exemple la connaissance et la diversité des plantes cultivées, la combinaison des variétés, le mariage des fleurs et des légumes, les cultures associées (arbres fruitiers...), l'originalité, l'esthétique.



Une catégorie : jardin amateur familial (Résidence principale en maisons ou appartements) et une catégorie jardin collectif (Ecoles, périscolaire, établissements publics, privés...).

Le jury est venu admirer vos réalisations le mercredi 29 juin et le lundi 4 juillet 2022.

## NICHOIR A CHOUETTE EFFRAIE À MARANGE-SILVANGE

Après plusieurs échanges fructueux entre les élus de Marange-Silvange, le Conseil de Fabrique de la commune et la Ligue pour la Protection des Oiseaux Moselle (LPO), il a été décidé d'installer un nichoir adapté à l'Effraie des clochers dans l'église.



L'effraie des clochers est l'une des 9 espèces de rapaces nocturnes présentes en France. Elle a une longueur moyenne de 35cm pour une envergure de 90cm.

Grâce à la structure de ses plumes, elle vole sans bruit et peut chasser les micromammifères à l'ouïe dans le noir complet. Les sons émis par les campagnols sont alors captés par les disques faciaux de son visage, qui agissent comme des paraboles et les concentrent vers ses conduits auditifs.

Ceux-ci ont une légère différence d'angle, ce qui fait que, par triangulation, la proie est localisée de façon très précise. En analysant le contenu de ses pelotes de réjection, on connaît exactement son régime alimentaire.

Depuis la préhistoire, la Chouette Effraie a toujours vécu au contact de l'homme, nichant dans la partie la plus sombre des cavernes de nos ancêtres. Cette espèce rend encore, à notre époque, bien des services à la nôtre car elle se nourrit de rongeurs. Nichant dans nos greniers, nos vieux bâtiments et nos clochers d'églises, elle y capture campagnols, mulots et rats qui, eux aussi vivent près de nous. On peut la voir également chasser ses proies favorites au-dessus de nos champs et de nos pâtures.

En guise de remerciements, elle était encore clouée sur les portes des granges au XIXème siècle, pour chasser le « mauvais esprit ». En effet, son vol silencieux, sa couleur blanche dessous et son cri perçant émis parfois au dessus des cimetières la faisait être considérée comme un animal diabolique par certains esprits faibles. Ces actes barbares ont enfin cessé grâce à la volonté des associations de protection de l'environnement. Actuellement protégée par la loi, elle n'est malheureusement pas au bout de ses peines.



Pour se protéger des nuisances occasionnées par les pigeons de ville qui se développent à cause de notre société de consommation et son cortège de déchets, les communes ont souvent décidé de grillager les clochers des églises. En empêchant l'accès au pigeons, les sites potentiels de nidification ont été également fermés pour l'Effraie des clochers. Pire, ses travaux d'enrillagement se faisant le jour, la chouette qui y somnolait s'est cachée tout au fond du clocher et a été enfermée vivante.

Afin d'aider l'espèce à reconstituer une partie de ses effectifs, de plus en plus de nichoirs sont installés par les bénévoles de la LPO.

Patricia DOSSMANN  
Transition écologique,  
développement durable  
et cadre de vie



## CADRE DE VIE

### ARBRE DE NAISSANCE

Le 11 juin, tous les heureux parents et leurs enfants ont été conviés à la découverte de cet arbre, entouré d'anneaux gravés au prénom des enfants, découverte également de la superbe œuvre artistique associée à cet arbre de notre sculpteur Alain Porte. Un diplôme a également été remis, ainsi qu'un nounours. Pour clôturer cette belle journée ensoleillée tous les participants se sont retrouvés autour du pot de l'amitié.



2021 a été l'année marquée par 39 naissances sur la commune de Marange-Silvange. Afin de rendre hommage à nos tous jeunes habitants, un arbre différent leur est dédié chaque année depuis 6 ans maintenant, cette année, il s'agit de l'**Arbutus Unedo**. L'arbre est le symbole par excellence de la vie en perpétuelle évolution.

### ROND-POINT JAILLY

La mairie a eu la volonté d'embellir l'entrée de la ville à l'occasion de la fin des travaux de la VR52. Le Rond-Point de Jailly a ainsi été réhabilité. De nouvelles essences ont été proposées et apporteront de la couleur tout au long des saisons. Le rond-point devant rester traversant, les structures et arbres n'ont pu être validés. Vous découvrirez ainsi une première bande où les bulbes seront la première floraison de l'année, une deuxième bande avec des imperata graminés colorés de rouge, une troisième bande de gazon afin de pouvoir entretenir les différents massifs, une quatrième bande d'hortensias Annabelle fleurissant tout l'été jusqu'au mois d'octobre, une cinquième bande de gazon et une sixième bande avec la création d'une petite forêt d'eucalyptus au feuillage bleuté persistant. C'est un arbre sacré, très apprécié par les koalas. Cet aménagement nécessitera peu d'arrosage, un minimum d'entretien et sera agrémenté d'un doux éclairage nocturne.



### SANS TABAC SANS VAPOTAGE

La commune s'engage dans une volonté de dénormaliser le tabac et le vapotage. Pour cela des espaces sans tabac, sans vapotage sont en cours de création après un long travail effectué avec la ligue contre le cancer de Moselle, le conseil municipal des jeunes et les membres de la municipalité. On peut citer les abords des écoles, salles et terrains de sport, aires de jeux, parcs, cantine, la ruche... Il s'agit de tous les lieux directement fréquentés par les enfants, l'objectif premier étant de protéger les plus jeunes. Des panneaux seront installés afin de signaler les lieux concernés.



*Nous œuvrons de cette manière à la volonté d'un cadre de vie sain pour nos enfants.*

## VR52

### ENFIN,

Le 10 mai, Monsieur Yves MULLER, Maire de Marange-Silvange en la présence de Monsieur TOUVET, Préfet de Moselle, Monsieur GROSDIDIER, Vice-Président de la Région Grand-Est et Monsieur WEITEN, Président du Conseil Départemental de Moselle, co-financeurs de l'ensemble du projet de la mise en 2 x 2 voies pour la section rond-point de Jailly / Rombas, ainsi que de nombreux élus du secteur et de la municipalité, ont officiellement inauguré la Voie Rapide 52, cette portion qui traverse notre commune par un tunnel (ou une tranchée couverte) et qui depuis de nombreuses années a fait couler beaucoup d'encre et un éternel débat : faire ou ne pas faire, dessus ou dessous au mépris de certains politiques qui parfois ont souhaité sacrifier la tranquillité de nos habitants.



Hervé MANGEOT  
VR52



Mr le Maire l'a souligné, après de nombreuses années à défendre les intérêts de la ville, comme l'avait déjà fait auparavant, **M. Erwin BRUM**, notre Maire honoraire, nous avons obtenu une première partie qui se situe en-dessous, mais pour nous, habitants, le plus important reste à venir : l'aménagement du dessus. Dans les prochains mois, nous allons découvrir un nouveau lieu de vie et de convivialité au centre de Marange-Silvange.

Pour mi septembre, l'ancienne RN52 (qui portera bientôt un nouveau nom) débarrassé du radar de chantier sera à nouveau mis en service en passant par la zone de Jailly entre le cabinet médical et le magasin Lidl. Les travaux à l'arrière des parcelles des riverains du secteur du Vieux Moulin seront réalisés selon les plans paysagés que nous leur avons présentés ensuite viendra l'aménagement du dessus.



*Encore un peu de patience, l'histoire de cette route sera bientôt terminée car pour certains riverains « ça fait 30 ans que ça dure ».*

Hervé MANGEOT  
Conseiller Municipal en charge de la VR52

# FÊTES ET CÉRÉMONIES

## FÊTE DE LA MUSIQUE

Vous étiez très nombreux **le samedi 18 juin 2022** à vous être déplacés place du colibri derrière de la mairie de Marange-Silvange pour fêter la musique. Après avoir chanté en début de soirée avec Anton Roman sur Balavoine, le groupe Abborn Génération ABBA nous a enchantés et transportés dans leur univers.

# Fête de la MUSIQUE

Guy BEAUJEAN  
Fêtes, cérémonies, protocole et développement touristique



# FÊTES ET CÉREMONIES

## INAUGURATION DE LA FÊTE PATRONALE

Le samedi 26 mars 2022, sous un beau soleil, place Mendès France, Monsieur Yves MULLER maire de Marange - Silvange à inauguré la Fête Patronale.



## CHASSE À L'ŒUF

Le lundi 18 avril 2022, sous un soleil radieux et un public nombreux, la chasse à l'œuf a eu lieu au Bois de l'Abbé pour le plus grand plaisir des enfants ravis de rencontrer le lapin de Pâques.



## CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

Le dimanche 8 mai 2022, a eu lieu la Commémoration du 8 mai 1945 qui a réuni les élus, les conseillers municipaux juniors, les associations patriotiques, les sapeurs-pompiers, et les porte-drapeaux. La partie musicale était assurée par l'Harmonie La Renaissance.



## FÊTE NATIONALE

Évènement incontournable, à Marange-Silvange la fête nationale du 13 juillet 2022, était attendue par de nombreux administrés de la commune. Après la cérémonie officielle au Monument aux morts, les habitants de la ville se sont retrouvés Place Mendès France pour le bal populaire Animé par Anton Roman, un moment festif et joyeux. À 23h00 le ciel s'est illuminé d'un magnifique feu d'artifice.



## NOUVEAUX COMMERÇANTS



PHOTOGRAPHE

### JORDAN KOENIG

**Adresse :**  
4 Rue Shirin Ebadi,  
57535 Marange-Silvange  
**Tél. :**  
06.27.58.14.59  
**Mail :**  
contact@jkstudio.fr  
**Site internet :**  
www.jkstudio.fr  
**Instagram :**  
jk.studio  
**FaceBook :**  
www.@JKStudio57  
**Mariage.net :**  
www.@JK studio



### COLOR VITA

**Tél. :** 06.79.92.80.99  
**Mail :**  
colorvitaphoto@gmail.com



### ANGYPHOTOGRAPHIE

**Adresse :**  
Rue des Pionniers,  
57535 Marange-Silvange  
**Tél. :**  
06.34.12.96.28  
**Mail :**  
angyphotographie57@gmail.com



### AQUA-SHOP

**Adresse :**  
8 rue des alouettes,  
57535 Marange-Silvange  
**Tél. :**  
0 800.94.50.81  
**Mail :**  
contact@piscine-aquashop.fr



### CARRELAGE DIFFUSION

**Adresse :**  
5 rue Shirin Ebadi,  
57535 Marange Silvange  
**Tél. :**  
03.57.56.36.91 / 07.87.67.95.60  
**Site internet :**  
www.expo@carrelagediffusion.fr



### PROPRIO ACCESS JOHAN PASQUALOTTO

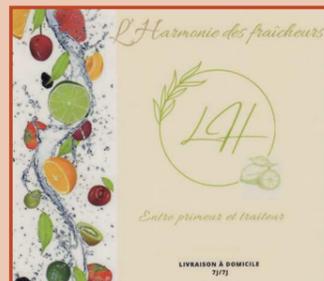
**Tél. :**  
07.64.35.26.36  
**Mail :**  
johan.pasqualotto@proprio-access.fr  
**Site internet :**  
www.proprio-access.fr

### AURÉLIE MICHEL

**Tél. :**  
06.30.62.71.26  
**Mail :**  
aurelie.michel@proprio-access.fr  
**Site internet :**  
www.proprio-access.fr



Virginie  
FOURNIER  
Logement et  
commerce



### L'HARMONIE DES FRAICHEURS

**Adresse :**  
57535 Marange-Silvange  
**Tél. :**  
07.50.38.92.66



### TRANSPARENCE TRAITEUR

### MONSIEUR KLEIN ARMAND

**Adresse :**  
13 rue des hauts jardins,  
57535 Marange Silvange  
**Tél. :**  
07.61.78.09.97  
**Site internet :**  
www.traiteur-transparence.fr



### LES SECRETS ROOMS

**Tél. :**  
09.80.40.69.99  
**Mail :**  
contact@lessecretsrooms.com



### GENTILE MOTORCYCLES

**Adresse :**  
172 Rue de la Vallée,  
57535 Marange-Silvange  
**Tél. :**  
06.49.09.09.52



### RESTAURANT BISTROT AIMANT

**Adresse :**  
5 Rue des Alouettes  
57535 Marange-Silvange  
**Tél. :**  
09.88.05.74.10  
**Mail :**  
bistrotaimant@gmail.com



### CAFÉ DE LA VALLÉE

**Adresse :**  
121 Rue de la Vallée,  
57535 Marange-Silvange  
**Tél. :**  
03.87.51.71.41

### CABINET D'ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR

## KL' HOUSE

### LAURIANNE KRETZ

**Tél. :**  
06.49.09.09.52  
**Mail :**  
klhouse.projet@gmail.com



### UN COIFFEUR A LA MAISON

**Sylvie CAVALERI**  
**Tél. :**  
06.73.15.62.37

# ÉVÉNEMENTS

## INAUGURATION DE SCANNER À L'HÔPITAL SAINT FRANÇOIS

Le scanner de l'hôpital Saint François de Marange silvange a été inauguré le **10 juin 2022**. Mais il est déjà en service depuis un peu moins d'un an, aout 2021. C'est environ une cinquantaine de patients par jour.

L'objectif était d'être au plus proche des besoins de nos habitants et de la population environnante. De plus, raccourcir les délais d'attente d'obtention d'un rendez-vous en général de 4 à 7 mois.

Lors de cette inauguration, le **Docteur Omar Bakour** a mis à l'honneur notre **Maire Yves Muller** qui a particulièrement œuvré pour que l'on puisse installer sur notre commune, cet équipement de dernière génération.

Bien entendu, c'est une réussite collective d'avoir obtenu ce scanner, il faut également, souligner le travail du **président de l'hôpital Mr Erwin Brum** et de la **directrice Mme Nathalie Zuliani**, ainsi qu'aux **Dr Bakour et De Verbizier**, tous mobilisés dans ce projet audacieux.

Au vu du succès de cette implantation, l'objectif maintenant est de poursuivre le développement des appareils d'imageries et donc, d'obtenir l'installation d'un IRM et d'un 2<sup>ème</sup> scanner.



## NOUVEAUX HABITANTS

**Samedi 5 mars 2022**, les administrés nouvellement arrivés en 2020 et 2021 étaient invités à venir rencontrer Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal, espace François Mitterrand en mairie. Un instant de convivialité qui n'avait pas pu avoir lieu l'an passé en raison du covid. Un moment apprécié des personnes qui avaient répondu présentes.



## ÉVÉNEMENTS

### LA MAIRIE SE MET AUX COULEURS DE PÂQUES



### NOUVEAU RESPONSABLE DU SERVICE ÉDUCATION / JEUNESSE



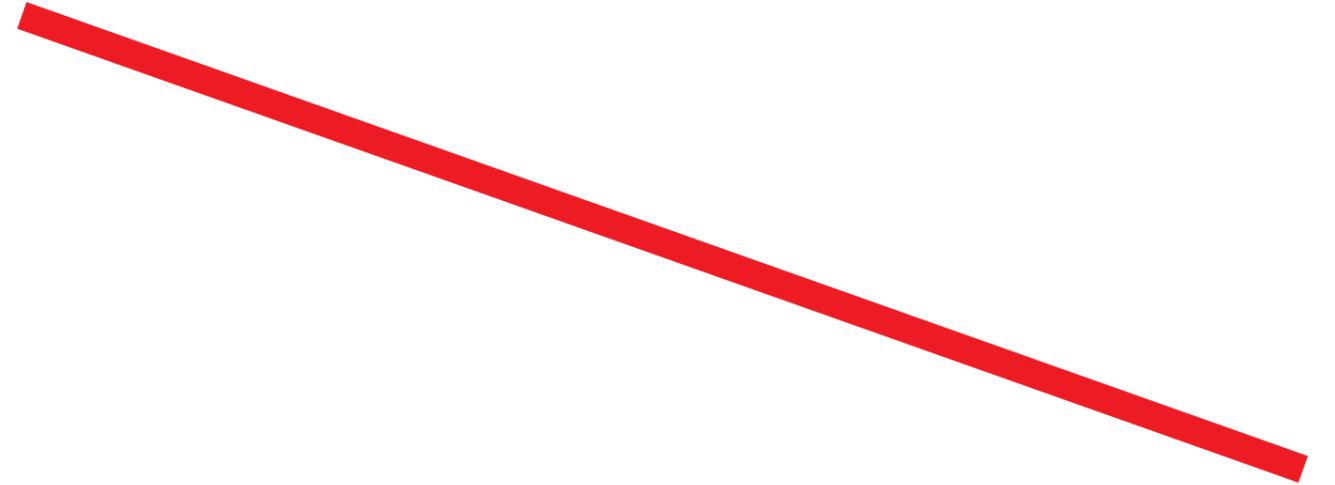
**Fernand COSTA**

La majeure partie de ma carrière professionnelle s'est déroulée à la mairie de Mondelange (28 années).

J'ai débuté au service technique comme agent technique polyvalent. J'ai obtenu le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sports (BPJEPS) option Loisirs Tous Publics (LTP) qui m'a permis de rejoindre la filière animation et de gérer le Service Jeunesse. Fort de mon expérience, on m'a proposé le poste de responsable du Pôle Enfance / Jeunesse.

## EXPRESSION DE L'OPPOSITION

### Le groupe « Tous unis » n'a pas transmis d'informations



### LE PROJET COMMUN

Marange-Silvange, le 13 septembre 2022. Chères concitoyennes, chers concitoyens, septembre vient pour nombre d'entre vous clôturer la parenthèse estivale avec le retour aux préoccupations quotidiennes. Pour les parents et les élèves c'est le retour de l'école, période difficile pour de nombreuses familles avec l'inflation des prix.

Pour les enfants scolarisés en maternelle et en primaire la commune a la compétence et le devoir d'utiliser tous les leviers pour rendre moins difficile cette période ... Ce n'est malheureusement pas le cas à Marange-Silvange, nous avons déjà évoqué et regretté la suppression des bus sur la période méridienne qui était de nature à contraindre certains enfants à déjeuner à la cantine, nous avons également souligné l'iniquité de cette décision selon que les domiciles des élèves soient proches ou éloignés des établissements scolaires ... Et cerise sur le gâteau, lors du conseil municipal du 4 août la majorité appliquait la double peine en augmentant les tarifs des prises en charge et repas, qui sont pourtant déjà à des montants hors sol pouvant aller jusqu'à 8,70 €.

Après consultation il apparaît que nos prix sont souvent plus élevés que dans les communes voisines. Cette augmentation est d'autant plus injustifiée que la majorité applique maintenant la taxe sur l'électricité, nous avons proposé que cette nouvelle recette vienne compenser la hausse des prix et permettre ainsi de soulager de nombreuses familles. La lecture du RL du 11/09 nous apprenait que Woippy par exemple ne répercuterait pas la hausse de leurs prestataires sur les tarifs facturés aux familles (CQFD).

La préoccupation sociale est de plus en plus absente des décisions de la majorité. Nous avons été le seul groupe à voter contre cette augmentation. Cela fait bizarrement écho à la récente démission de l'adjointe en charge du CCAS qui était très sensibilisée à ces sujets, c'est la deuxième démission d'adjointe « historique » du groupe majoritaire en deux ans, c'est beaucoup ! Il leur appartient bien évidemment de s'en expliquer ou pas ... Mais tout cela ne contribue pas à une gestion sereine des affaires municipales.

Bonne rentrée (malgré tout) à toutes et tous.

Philippe GASPARELLA



**Dimanche 13  
novembre 2022**



**Concert**

**Les InTempo'Elles**



**Entrée - 7€**

**à 15h30 à la salle André Malraux**

***Sur réservation à partir 24 octobre 2022 au 03.87.34.61.87  
ou par mail à [ceremonie@mairie-marange-silvange.fr](mailto:ceremonie@mairie-marange-silvange.fr).***